



MASTER
CINÉMA & AUDIOVISUEL



VALÉRY HACHE / AFP

FASCICULE

2023-2024

FASCICULE 2023-2024

MASTER MENTION CINÉMA ET AUDIOVISUEL (CAV)

- **Master 1 CAV**
- **Master 2 CAV parcours Pratiques de la recherche**

Se reporter aux fascicules ou sites internet dédiés pour les parcours suivants :

- Master 2 CAV parcours Métiers de la production
- Master 2 CAV parcours Métiers de la diffusion
- Master 2 CAV parcours Création documentaire

SOMMAIRE

Organisation de l'UFR	8
Démarches administratives importantes	10
Réglementation	12
Stages	13
La césure	14
Bibliothèques	14
Campus	15
Mission égalité	16
Santé/social	16
RÉUNIONS DE RENTRÉE	18
DATES IMPORTANTES M1 & M2	19
STRUCTURE DE LA FORMATION	20
MASTER 1	21
INFORMATIONS GÉNÉRALES M1	22
MAQUETTE DE LA FORMATION M1	24
EMPLOI DU TEMPS M1	25
DÉTAIL DES ENSEIGNEMENTS M1	26
MASTER 2	37
INFORMATIONS GÉNÉRALES M2	38
MAQUETTE DE LA FORMATION M2	39
EMPLOI DU TEMPS M2	40
DÉTAIL DES ENSEIGNEMENTS M2	41
POLITIQUE ANTI-PLAGIAT	54
LE DOCTORAT	62
LES DIRECTEURS·RICES	63
DE RECHERCHE	63
CONTACTS	71

Informations générales de l'UFR 1

Organisation de l'UFR

DIRECTION

Directrice

SAMINADAYAR-PERRIN Corinne
VILLAGORDO Éric (directeur-adjoint)

Tél : 04.67.14.21.23

Bât H 112 B

Directrice administrative

PONDAVEN Laurence
ufr1@univ-montp3.fr

Tél : 04.67.14.21.22

Bât H 112 C

Adjointe à la Directrice administrative
et Responsable Scolarité

BEAUFILS de SAINT-VINCENT Katia
katia.beaufils@univ-montp3.fr

Tél : 04.67.14.25.67

Bât H 111

Assistante de direction

CONESA Anne (jusqu'au 30 septembre 23)
ufr1@univ-montp3.fr

Tél : 04.67.14.23.26

Bât H 112 A

SCOLARITÉ

Responsable pôles masters et admissions

LUBRANO Anne-Pierre
anne-pierre.lubrano@univ-montp3.fr

Tél : 04.67.14.21.25

Bât H 110

Pôle admissions

xxxxxxxxxxxxx
admissions.ufr1@univ-montp3.fr

Tél : 04.67.14.55.37

Bât H 116

MAGALLON Nicolas

admissions.ufr1@univ-montp3.fr

Tél : 04.67.14.55.43

Bât H114

Bureau des stages

MAGALLON Nicolas

Tél : 04.67.14.55.43

Bât H 114

DÉPARTEMENTS ET SECRÉTARIATS PÉDAGOGIQUES MASTERS

Lettres - Études culturelles

LUBRANO Anne-Pierre

masters.lettres@univ-montp3.fr

Tél : 04.67.14.21.25

Bât H 110

Département de Psychanalyse - Philosophie - Esthétique

RICHÉ Jonathan

secretariat.psychanalyse@univ-montp3.fr

master.philosophie@univ-montp3.fr

secretariat.esthetique@univ-montp3.fr

Tél : 04.67.14.54.62

Bât H 109

Arts du spectacle mention Cinéma et audiovisuel

Arts de la scène et du spectacle vivant

xxxxxxxxxx

masters.spectacle@univ-montp3.fr

secretariat.creanum@univ-montp3.fr

Tél : 04.67.14.54.49

Bât H 109

Arts plastiques - Musicologie

DUC Nicolas

masters.arts-plastiques@univ-montp3.fr

master.musique@univ-montp3.fr

Tél : 04.67.14.26.35

Bât H 110

Démarches administratives importantes

Au cours du 1er semestre, vous aurez à effectuer 1 inscription au contrôle des connaissances (Inscription pédagogique) et des choix de groupes obligatoires :

L'inscription pédagogique permet à l'étudiant de s'inscrire dans les enseignements obligatoires et/ou optionnels prévus dans la maquette de sa filière. Seule cette inscription permet à l'étudiant de s'inscrire aux examens et de valider les enseignements, les semestres et l'année. Elle est donc obligatoire. L'étudiant doit procéder à son inscription pédagogique selon un calendrier fixé annuellement par le CEVU. Il est de sa responsabilité de veiller à l'exactitude des informations contenues dans son contrat pédagogique. Il est impératif de bien respecter les dates limites d'inscription pédagogique.

L'IP doit correspondre aux cours que vous suivez. Tout changement de code d'ECUE devra être signalé à votre secrétariat pédagogique dans les dates prévues. Dans le cas contraire, vos résultats ne pourront être pris en compte. Aucune demande de modification d'IP hors délai ne sera acceptée. Vous devez éditer et vérifier votre contrat pédagogique.

L'inscription au contrôle des connaissances :

L'inscription au contrôle des connaissances est obligatoire.
Vous devez vous inscrire à partir de votre ENT et pour l'année entière.

Calendrier :

Formations	IP web
(Hors EAD) Master 1	Du 17/07/ (12h) au 21/07/2023 ET du 28/08 (14h) au 02/10/2023 (12h)
Master 2 + DU	Du 28/08 (14h) au 13/10/2023 (12h)
EAD tous niveaux	Du 28/08 (14h) au 13/10/2023 (12h)

Modification possible des choix du **second semestre** sur votre ENT :
du **22 janvier 2024 (12h) au 06 février 2024 (12h)** hormis pour les enseignements d'ouverture pour lesquels vous devrez vous présenter dans votre secrétariat de département.

NB : Aucune modification d'IP en dehors de ce calendrier ne sera autorisée.

Extrait du règlement des études :

Langue obligatoire en licence et en master :

L'étudiant devant atteindre au moins un niveau B2 en fin de master, la langue et le parcours choisis (« débutant », « faux débutant », « confirmé ») doivent être poursuivis dans chaque cycle de formation au cours de la même accréditation. Le niveau de langue obligatoire apparaîtra sur les attestations semestrielles de résultats de L3.

Enseignements personnalisés :

La même langue ne peut pas être choisie en langue obligatoire et langue optionnelle ; cette disposition concerne également les étudiants en échange Erasmus. Il n'est pas possible de débiter une langue en semestre pair.

Il est possible de renoncer à la langue optionnelle au semestre pair pour un autre enseignement personnalisé, sauf une autre langue ou éducation physique et sportive.

Éducation physique et sportive : L'éducation physique et sportive doit être conservée sur les deux semestres d'une même année. Les étudiants souhaitant suivre l'ECUE d'Education Physique et Sportive doivent impérativement fournir un certificat médical datant de moins de trois mois au moment de choisir leur activité.

Délivrance des attestations

Après les jurys, vous devrez éditer vos **attestations de résultats (semestrielle et annuelle)**. Il faut impérativement avoir activé votre compte ENT pour pouvoir télécharger vos attestations : onglet « attestation ». Elles ne vous seront pas envoyées.

Délivrance des diplômes

Pour toute demande de retrait de diplôme de DAEU - DEUG – LICENCE – MAITRISE-MASTER – C2I, veuillez-vous adresser au bâtiment Les Guilhems muni de vos attestations de résultats et d'une pièce d'identité. Pour toute question : des_resultats@univ-montp3.fr



Recours / réclamation

Vous souhaitez formuler un recours gracieux suite à une décision administrative : pour cela, **un seul point d'entrée** pour le traitement de votre demande : <http://vs-osticket.univ-montp3.fr/>
Depuis le site web > Formation > Assistance - Réclamations

Règlementation

Elle fera l'objet d'une publication en ligne à la rentrée universitaire 2023/2024.

Règlement des études et contrôle des connaissances

Le règlement des études et les modalités de contrôle des connaissances sont consultables sur le site de l'Université rubrique *Formation/Règlementation des études*.

Évaluations

1^{ère} évaluation : Les enseignants évaluent les étudiants entre la 1^{ère} et la 13^{ème} semaine du semestre.

2^{de} évaluation : Elle est facultative. Tout étudiant, quelle que soit la note obtenue en 1^{ère} évaluation, a le droit de se présenter à la 2^{de} évaluation. La meilleure des 2 notes est retenue.

Exceptions :

Seuls les étudiants ayant obtenu une note strictement inférieure à 10/20 à la 1^{ère} évaluation de l'UE de Langue Vivante peuvent se présenter à la 2^{de} évaluation. La meilleure des 2 notes est retenue.

Le stage et le mémoire ne donnent lieu qu'à une seule évaluation.

Compensation

La compensation intervient uniquement à l'intérieur de chaque semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues, pondérées par les coefficients. À l'intérieur de chaque semestre, il y a compensation entre toutes les UE, et à l'intérieur de chaque UE entre ECUE. À l'intérieur de chaque semestre, il y a compensation entre UE et à l'intérieur des UE compensation entre ECUE. Il n'y a pas de compensation annuelle : chaque semestre doit être validé.

Des seuils de note sont prévus dans certaines mentions de master. Les notes inférieures à ces seuils empêchent toute compensation et donc la validation du semestre et de l'année (ces seuils seront indiqués dans le livret d'études).

Capitalisation

Extrait du règlement des études : « La capitalisation (conservation des résultats en cas de redoublement) s'applique à toutes les notes d'UE et ECUE égales ou supérieures à 10. Il n'est pas possible, sauf dans le cadre du DUT, de représenter, en cas de redoublement, un ECUE ou une UE déjà validée. ».

Stages

Le stage est une **période temporaire** de mise en situation professionnelle qui s'inscrit avec attribution ou non de crédits européens (ECTS) dans le cadre d'un cursus pédagogique.

Vous pouvez effectuer un stage dans tout type d'organisme d'accueil de droit privé ou public, en France ou à l'étranger.

Les stages doivent **obligatoirement** faire l'objet d'une **convention de stage** conclue entre le stagiaire, l'organisme d'accueil (direction de l'organisme et tuteur de stage), l'établissement d'enseignement (direction de l'établissement et enseignant-référent).

Vous remplissez la convention de stage dès que vous avez trouvé un accord avec un tuteur dans l'organisme d'accueil sur le sujet du stage et que vous avez toutes les informations nécessaires (planning de présence, conditions particulières, etc.).

Avant de compléter votre convention de stage sur **P-Stage à partir de votre ENT** (onglet outils de gestion / stage) prenez avant tout connaissance du « guide de saisie » puis munissez-vous des informations suivantes : votre qualité d'assuré social, votre caisse d'assurance maladie, les coordonnées de l'organisme d'accueil, son numéro de Siret s'il est en France, son code NAF / APE, les coordonnées de votre tuteur de stage, la thématique, les dates et la durée de votre stage.

Pour les stages qui doivent se dérouler à l'étranger, une fiche d'information présentant la réglementation du pays d'accueil sur les droits et devoirs du ou de la stagiaire est annexée à la convention de stage.

Il n'est pas possible de débiter un stage sans convention de stage signée car la couverture accident du travail/maladie professionnelle ne pourrait s'appliquer à un stagiaire dont la convention n'est pas signée.

Vous devez souscrire une **assurance responsabilité civile** au préalable pour la durée du stage. Elle sera demandée avant l'édition de la convention de stage. Vous devez en faire la demande auprès des mutuelles étudiantes agréées ou de la compagnie d'assurance de votre logement (les assureurs intègrent ce type de couverture à la contraction d'une assurance habitation pour les étudiants). Si vous habitez chez vos parents, il convient de contacter leur compagnie d'assurance. Deux cas : soit votre nom (nom du stagiaire) est mentionné sur l'attestation, soit le nom mentionné est celui de vos parents. Dans le second cas, vous devez alors, établir une attestation sur l'honneur précisant votre lien de parenté.

Pour toute autre information consulter le site de l'UFR1.

<https://ufr1.www.univ-montp3.fr/fr/formation/organisation-des-études/les-stages-à-lufr-1>



La césure

La période dite « de césure » s'étend sur une durée représentant une année universitaire pendant laquelle un(e) étudiant(e), inscrit(e) dans une formation d'enseignement supérieur, la suspend temporairement dans le but d'acquérir une expérience personnelle au sein d'un organisme d'accueil en France ou à l'étranger. Elle est effectuée sur la base d'un strict volontariat de l'étudiant(e) qui s'y engage et ne peut être rendue nécessaire pour l'obtention du diplôme préparé avant et après cette suspension. La césure est facultative.

Pour déposer une demande de césure, il convient de télécharger le dossier sur le site de l'Université

<https://www.univ-montp3.fr/fr/césure>

Vous devrez transmettre le dossier dûment complété et accompagné de la totalité des pièces justificatives à l'UFR1 cesure.ufr1@univ-montp3.fr **au plus tard** le mardi 13 juin 2023 pour la première commission ou le lundi 4 septembre 2023 pour la deuxième commission.

Bibliothèques

Les bibliothèques de l'UFR1 sont ouvertes à tous les étudiants de l'UFR1 quelle que soit leur année d'études. Ces bibliothèques offrent des espaces de consultation et de travail, la documentation recommandée par les enseignants, ainsi que le prêt à domicile.

Sont à la disposition des étudiants de l'UFR1 les bibliothèques suivantes :

Bibliothèque de Philosophie, Lettres Modernes, Langues et littératures anciennes, Étude et pratique du français, Études culturelles : Centre de documentation pédagogique et scientifique (CDPS)

Rez-de-chaussée du bâtiment H salle H01.

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 19h

Bibliothèque de Lettres classiques

Bâtiment H 3^e étage, salle 314.

Les horaires seront affichés à la rentrée sur la porte de la bibliothèque et sur le site de l'UFR1.

Bibliothèque des Arts : Arts plastiques, Cinéma, Musique, Théâtre

La Bibliothèque des Arts déménage à l'ATRIUM qui ouvrira ses portes au public au cours du deuxième semestre (début 2024). Les collections de la Bibliothèque des arts seront temporairement indisponibles jusqu'à leur intégration progressive dans le nouveau site.

Les horaires seront affichés à la rentrée sur la porte de la bibliothèque et sur le site de l'UFR I

<https://ufr1.www.univ-montp3.fr/>

Catalogue commun à toutes les bibliothèques de l'université : <https://www.scdi-montpellier.fr>

Pour poser une question > Rubrique « une question ? »

Les étudiants de l'UFR1, peuvent également fréquenter la Bibliothèque universitaire Ramon Llull qui deviendra la bibliothèque de l'Atrium début 2024.

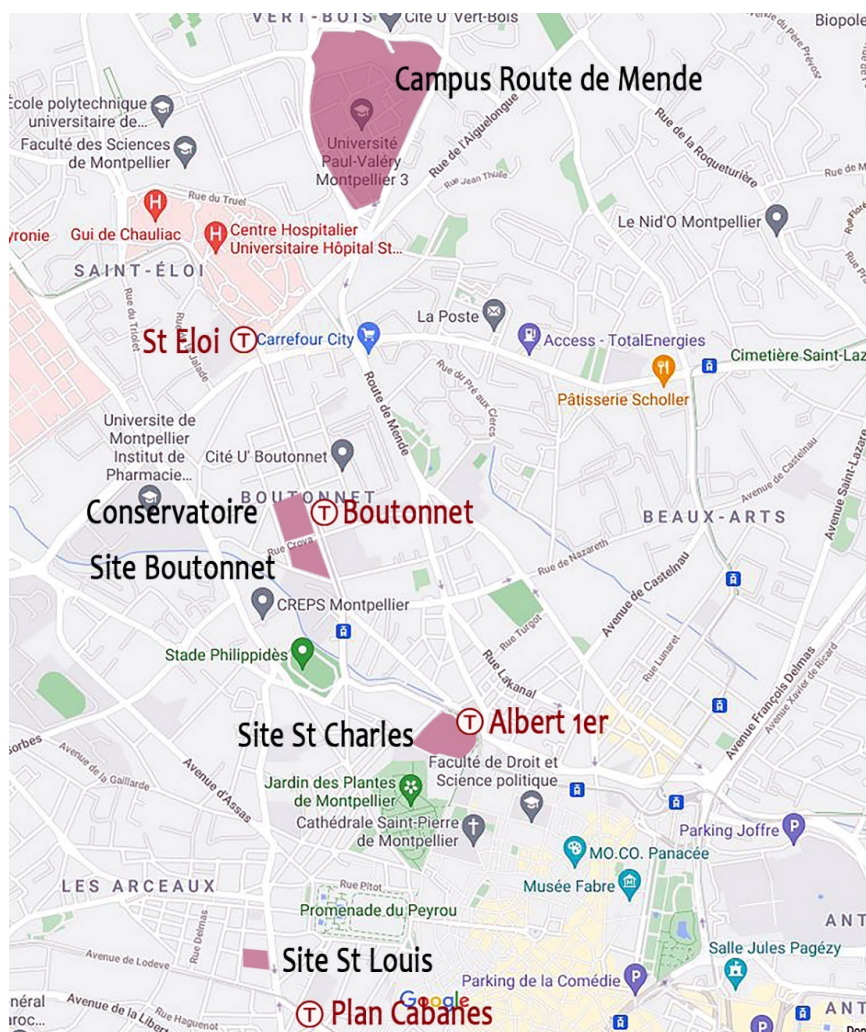
Jusqu'en décembre 2023 → Bibliothèque Ramon Llull : de lundi au vendredi de 8h30 à 19h30 et le samedi de 9h à 17h30 (Bâtiment S)

À partir de février 2024 → ATRIUM. Pour plus d'informations : <https://atrium.www.univ-montp3.fr/>

Campus

ATTENTION : certains cours et séminaires, de même que les colloques et journées d'études, ont lieu sur le SITE SAINT-CHARLES (ligne 1 de tramway, arrêt Place Albert 1^{er}), qui rassemble la plupart des activités de recherche de l'Université Paul-Valéry.

D'autres cours sont dispensés sur le site BOUTONNET, 8 rue de l'École Normale (ligne 1 de tramway, arrêts Stade Philippiès ou Boutonnet).



Mission égalité

Depuis 2002, l'université s'engage à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Si vous êtes victime ou témoin de discrimination dans le cadre de vos études, n'hésitez pas à contacter Mme Christa Dumas de la mission Égalité de l'université egalite.f-h@univ-montp3.fr
04 67 14 54 29

Ou à prendre contact avec votre secrétariat qui vous guidera dans vos démarches.

Santé/social

Service de médecine préventive (SUMMPS).

Une équipe de 3 infirmières, 2 médecins et deux psychologues.

Maison des étudiants (rez-de-chaussée de la salle Camproux).

Réception sur rendez-vous au 04 67 14 22 40 ou secretariat.medecine@univ-montp3.fr

Assistants sociaux du Crous (réception sur rendez-vous)

Service-social@crous-montpellier

N'oubliez pas :

- ⇒ D'activer et de consulter très régulièrement votre **adresse universitaire** (prenom.nom@univ-montp3.fr*)
- ⇒ De fréquenter la **bibliothèque universitaire** et les espaces de socialisation étudiante
- ⇒ De **prendre contact** avec vos délégués·es étudiants·es, un·e enseignant·e et/ou les responsables du Master si vous rencontrez un problème

* L'Université Paul-Valéry Montpellier 3 reconnaît l'inscription du « prénom d'usage » sur les documents administratifs. N'hésitez pas à signaler aux responsables du Master tout souhait motivé de changement de prénom afin que celui-ci soit effectué le plus rapidement possible à l'échelle de la formation.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée universitaire !

**Le Master mention
« Cinéma et audiovisuel »**

RÉUNIONS DE RENTRÉE

La présence aux réunions de rentrée est fortement conseillée.

RÉUNION DE RENTRÉE MASTER 1

Mardi 5 septembre 2023
13h30 en salle D09

RÉUNION DE RENTRÉE MASTER 2 Pratiques de la recherche *Accueil et intégration*

Mardi 19 septembre 2023
15h30 en salle 102 (St-Charles)

DATES IMPORTANTES M1 & M2

Réunion d'information M1

Mardi 5 septembre 2023 à 13h30 en D09

Réunion d'information M2

Mardi 19 septembre 2023 à 15h30 en salle 102 (St-Charles)

Rentrée du premier semestre

Lundi 11 septembre 2023

Congés d'automne

Samedi 28 octobre – dimanche 5 novembre 2023

Fin du premier semestre

Vendredi 15 décembre 2023

Rentrée du deuxième semestre

Lundi 29 janvier 2024

Congés d'hiver

Samedi 17 février – dimanche 25 février 2024

Congés de printemps

Samedi 13 avril – dimanche 21 avril 2024

Fin du premier semestre

Mardi 7 mai 2024

Date limite de rendu du mémoire de Master 1

Vendredi 31 mai 2024

+

Date limite des soutenances de Master 1

Vendredi 21 juin 2024

Date limite de rendu du mémoire de Master 2

Session 1 Vendredi 31 mai 2024

Session 2 Vendredi 6 septembre 2024

+

Date limite des soutenances de Master 2

Session 1 Vendredi 21 juin 2024

Session 2 Vendredi 20 septembre 2024

STRUCTURE DE LA FORMATION

Le Département Cinéma, Audiovisuel, Nouveaux Médias de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 délivre un Master mention « Cinéma et audiovisuel ».

La première année (« Master 1 » ou « M1 ») est commune. Pour être inscrits·es dans le niveau 1 du master, les étudiants·es doivent justifier :

- Soit d'un diplôme national conférant le grade de Licence dans le domaine d'enseignement concerné ;
- Soit d'une des validations d'acquis ou d'enseignement en vigueur, prévues par le Code de l'éducation.

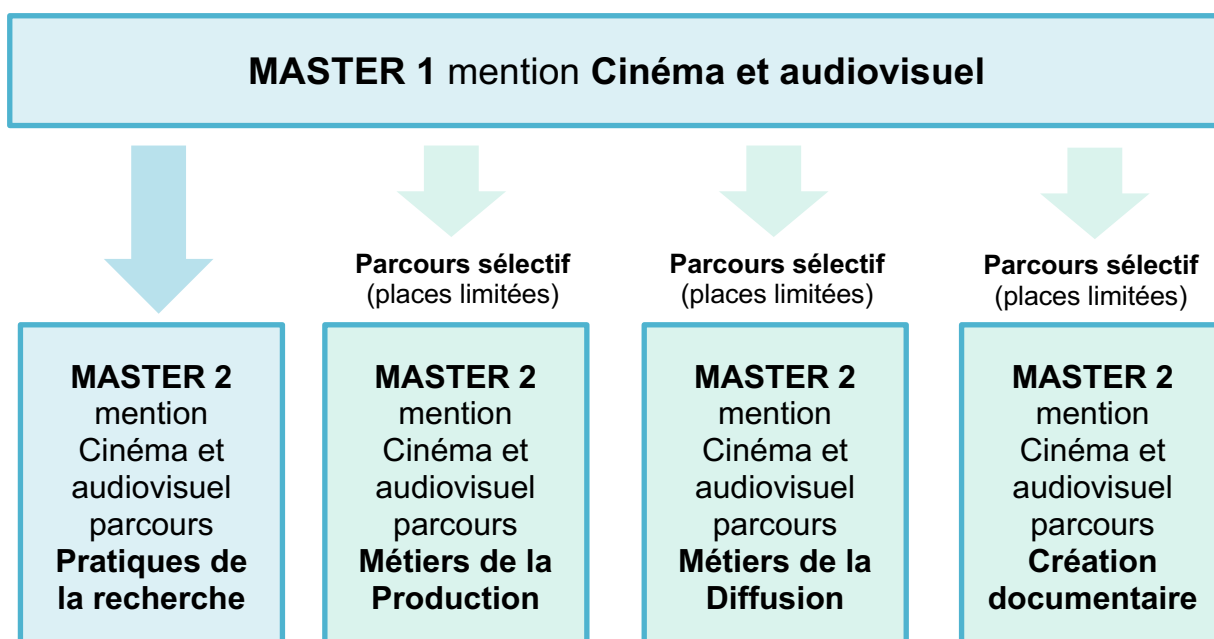
En deuxième année (« Master 2 » ou « M2 »), quatre parcours sont proposés :

- Un parcours à finalité recherche, accessible en poursuite d'études à tous·tes les étudiants·es qui valident le Master 1 : le **Master 2 Pratiques de la recherche**. L'inscription et la demande de redoublement s'effectuent directement **sur l'ENT**.
- Trois parcours à finalité professionnalisante, sélectifs : le **Master 2 Pro Métiers de la Production**, le **Master 2 Pro Métiers de la Diffusion** et le **Master 2 Pro Création documentaire**. Les candidatures sont à effectuer **sur eCandidat** selon le calendrier propre à chaque formation.

ATTENTION !

Il est vivement recommandé à tous·tes les étudiants·es de M1 de candidater (en mars/avril) au redoublement en M1 sur la plateforme MonMaster, sans quoi toute demande de redoublement sera refusée par l'administration.

Ce fascicule détaille uniquement le Master 1 (commun) et le Master 2 Pratiques de la recherche. Pour les trois parcours de Master 2 Pro, se reporter aux fascicules ou sites dédiés.



MASTER 1

CINÉMA ET AUDIOVISUEL

INFORMATIONS GÉNÉRALES M1

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le Master 1 Cinéma et audiovisuel est un diplôme national, délivré conformément à l'arrêté ministériel n° 84-573 du 25 avril 2002. Il sanctionne un niveau 1 correspondant à l'obtention de 60 crédits européens, au-delà du grade de licence. Les enseignements sont semestriels.

L'université est habilitée à délivrer le diplôme national de maîtrise, dans le domaine de formation concerné. La maîtrise correspond à l'obtention des 60 premiers crédits européens acquis après la licence.

L'enseignement est progressif d'un semestre à l'autre mais chaque semestre a son autonomie.

Au titre de la mobilité, le Master 1 de l'Université Paul-Valéry donne accès aux masters des universités françaises et européennes qui délivrent le même type d'enseignement. À cet effet, les UE de chaque semestre sont converties en ECTS (*European Credit Transfer System*).

CONDITIONS D'ACCÈS AU MASTER

Pour être inscrits dans le niveau 1 du master, les étudiants·es doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un des domaines d'enseignement concernés ;
- soit d'une des validations d'acquis ou d'enseignement en vigueur, prévues par le code de l'éducation.

ATTENTION !

Les candidatures et demandes de redoublement en Master 1 sont à effectuer selon le calendrier administratif (voir site UFR) **sur la plateforme MonMaster**. Soyez prudents·es : faites la demande si vous avez le moindre doute concernant la validation de votre Master 1 (la note de mémoire est « bloquante », un 10/20 minimum est requis pour valider le M1).

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

• Contrôle continu

Le contrôle continu des connaissances est de rigueur, comme en licence. Trois absences non motivées invalident l'inscription pédagogique. Les cas particuliers sont à soumettre directement à l'enseignant·e du cours concerné. Si une note est égale ou supérieure à 10/20 dans le cours choisi, l'UE est acquise.

• L'évaluation

Il y a deux évaluations possibles pour chaque validation d'UE ou d'ECUE. Quelles que soient les notes obtenues en 1^{ère} évaluation, tous·tes les étudiants·es peuvent se présenter aux examens de 2^{ème} évaluation, sauf en langues vivantes. Le principe de calcul de la note finale est le suivant : c'est la meilleure des deux notes qui est prise en compte.

• ECTS

Chaque UE est dotée d'un coefficient qui a son équivalent en ECTS. Les éléments constitutifs (ECUE) de chacun des semestres totalisent 30 crédits. Le diplôme obtenu confère 60 crédits européens (ECTS). Un semestre obtenu par compensation interne confère la totalité des crédits européens prévus pour le semestre.

• Mentions

Le calcul de la mention se fait sur la base des deux derniers semestres du diplôme.

• Diplôme intermédiaire

Les étudiants·es ayant obtenu les 60 premiers crédits du master peuvent demander que leur soit délivré le diplôme de maîtrise. L'intitulé de ce diplôme sera celui de la mention du master.

• Dispense d'assiduité

Les étudiants·es dans l'impossibilité d'assister partiellement ou totalement aux cours doivent prendre contact avec leurs enseignants·es. La dispense d'assiduité ne donne aucunement droit à un dispositif d'enseignement à distance.

• Compensation – capitalisation

La compensation est organisée par semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues, pondérées par les coefficients. À l'intérieur de chaque semestre il y a compensation entre UE et à l'intérieur des UE compensation entre ECUE, mais **il n'y a pas de compensation entre les deux semestres.**

La note du pré-mémoire (semestre 1) entre dans le système de la compensation, en revanche pas celle du mémoire : **l'UE Mémoire est non-compensable.**

La capitalisation s'applique par ailleurs à toutes les notes d'UE et d'ECUE égales ou supérieures à 10.

MAQUETTE DE LA FORMATION M1

Semestre 1

CODES	Intitulé de l'ECUE	ECTS	Heures CM	Heures TD	=
TV11CN	Culture générale artistique	10	52		2 cours de 26h
TV12CN	Méthodologie de la recherche	6		26	1 cours de 26h
TV13CN	Séminaire de spécialisation	6	26	26	2 cours de 26h
TV14CN	Pré-mémoire	5			
TV19L1V	Langue vivante	3		20	1 cours de 20h
Total Semestre 1 :		30	77	72	

Semestre 2

CODES	Intitulé de l'ECUE	ECTS	Heures CM	Heures TD	=
TV21CN	Cultures et théories du cinéma et de l'audiovisuel	5	26		1 cours de 26h
TV22CN	Méthodologie de la recherche	5		26	1 cours de 26h
TV23CN	Séminaire de spécialisation	8	26	26	2 cours de 26h
TV24CN	Mémoire, soutenance et stage optionnel	12			
Total Semestre 2 :		30	39	39	
TOTAL M1 :		60	130	125	

EMPLOI DU TEMPS M1

Semestre 1

Culture générale artistique (choisir 2 cours)		
J. Achemchame	Mardi 12h45-14h45	D04
C. Delaporte / C. Allamand	Lundi 14h45-16h45	D101
C. Delaporte	Mardi 10h15-12h15	D06
Méthodologie de la recherche (choisir 1 cours)		
L. Le Bihan	Lundi 12h45-14h45	D101
A. D'Azevedo	Mercredi 17h30-19h30	D09
Séminaire de spécialisation (choisir 2 cours)		
V. Deville	Mercredi 12h15-14h15	D09
S. Lalou	Mardi 8h15-10h15	D04
G. Boulangé	Mercredi 14h15-17h15 (9 premières semaines)	D09
N. Faure	Jeudis 26/10 et 09/11 14h-18h ; vendredi 17/11 9h-14h ; Jeudis 30/11, 07/12 et 14/12 14h-18h	B300
Langue vivante		
<i>Voir directement avec le LANSAD selon la langue choisie</i>		

Semestre 2

Cultures et théories du cinéma et de l'audiovisuel (choisir 1 cours)		
P. Feenstra	Jeudi 13h45-15h45	Saint-Charles
H. Mayer	Lundi 13h15-15h15	D101
Valorisation de la recherche (choisir 1 cours)		
F. Astruc	Mercredi 14h15-16h15	Saint-Charles
K. Groupierre	Mardis 01/02, 08/02, 15/02, 29/02, 07/03, 14/03 et 21/03 10h15-14h15	Saint-Charles
Séminaire de spécialisation (choisir 2 cours)		
J. Achemchame	Lundi 8h45-10h45	D101
J.-P. Trias	Lundi 15h45-17h45	D09
C. Delaporte	Lundi 10h45-12h45	D101
I. Castro	Mercredi 16h15-18h15	Saint-Charles

DÉTAIL DES ENSEIGNEMENTS M1

Semestre 1

TV11CN - CULTURE GÉNÉRALE ARTISTIQUE

CHOISIR 2 COURS PARMIS LES 3 PROPOSÉS

26h

TW112SVC Julien ACHEMCHAME

Esthétique et éthique des séries télévisées

Au travers des représentations sociales et culturelles, il s'agira de penser l'importance de l'expérience esthétique, des choix narratifs et des formats sériels (notamment semi-feuilletonnant), comme vecteurs tout à la fois d'une construction d'« auteurité » et une mise en lumière d'enjeux éthiques. Nous nous appuierons principalement sur l'analyse de séries télévisées américaines, issues de genres variés, apparues depuis 1990 et offrant souvent une liberté créative à des personnalités venus du cinéma ou influencées par une esthétique « cinématographique » (*Twin Peaks, X-files, NYPD Blues, Urgences, Millenium, Oz, Les Sopranos, 24, CSI, The Shield, The Wire, Carnivale, Lost, The Leftovers, Breaking Bad, Person of Interest, Hannibal, Mr Robot, True Detective, Boss, House of Cards, Mindhunter...*).

Les étudiants·es sont vivement encouragés·es à assister au colloque « Esthétique des séries télévisées : une approche éthique », qui aura lieu les 5 et 6 octobre 2023 à l'Auditorium du centre Saint Charles 2.

Ce cours est ouvert aux étudiants·es du Master Théâtre, parcours Création en spectacle vivant.

26h

TW111CN Chloé DELAPORTE / Clémence ALLAMAND

Socioéconomie du cinéma français contemporain : enjeux, acteurs, pratiques

Ce cours magistral « à deux voix » perfectionne la connaissance qu'ont les étudiants·es du fonctionnement de la filière cinématographique française, de la production des films à leur diffusion en salles, et les familiarise avec les enjeux sociaux, économiques, politiques et culturels qui la traversent aujourd'hui. Chacune des séances examine un secteur professionnel, un type d'activité ou un enjeu spécifique, permettant aux étudiants·es de contextualiser finement leur(s) objet(s) de recherche et de se doter de clés théoriques socioéconomiques pour nourrir leur analyse.

26h

TW113CN Chloé DELAPORTE

Théories génériques du cinéma et de l'audiovisuel

Ce cours de théorie du cinéma examine une question spécifique : la catégorisation par « genre » des objets filmiques. À partir de l'analyse historicisée des principales théories génériques, il renforce la connaissance qu'ont les étudiants·es des différentes approches du cinéma (formalisme, structuralisme, sémiologie, narratologie, cognitivisme, sociologie, *cultural & reception studies*, etc.), leur permet de « situer » les écrits et travaux académiques et les familiarise avec plusieurs modèles théoriques (modèle transtextuel, schéma actantiel et étapes du récit, modèle sémantico-syntaxique, modèle sémio-pragmatique, etc.).

TV12CN - MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

CHOISIR 1 COURS PARMIS LES 2 PROPOSÉS

26h

TW121CN Loig LE BIHAN

Concevoir, préparer, écrire et présenter un mémoire universitaire

Ce cours de méthodologie se veut un complément à l'accompagnement individualisé des étudiants par leur directeur de recherche dans la conception, la préparation, l'écriture et la présentation du mémoire universitaire de recherche (W215CNC5). Nous traiterons, au travers d'un enseignement « panoramique » des méthodes et normes comme d'exercices pratiques fondés sur l'examen de cas, des questions relatives aussi bien à l'utilisation des sources bibliographique et documentaire, à l'« organisation » des corpus, à l'élaboration d'une problématique, à la structuration d'un mémoire, à la conception des annexes, aux régimes rhétoriques et stylistiques de la rédaction, ainsi qu'aux normes de présentation des mémoires universitaires.

Bibliographie indicative :

- BEAUD Michel, *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du Net*, Paris : La Découverte, coll. « Grands repères. Guides », 2006 ;
- ECO Umberto, *Comment écrire sa thèse (1977-2015)*, Paris : Flammarion, 2016.

26h

TW122CN Amandine D'AZEVEDO

Faire sa recherche sur les cinémas non occidentaux

Bases de données, bibliographie, construction du plan, choix de la problématique, etc. : ce cours de méthodologie accompagnera la fabrication d'un mémoire de master. Par ailleurs, ce cours porte aussi (mais pas exclusivement) sur la façon dont on peut étudier des films issus de cinématographies non-occidentales, dont on ne maîtrise parfois ni la langue ni la culture. Il s'agira d'interroger le regard porté sur ce corpus mais aussi de réfléchir aux outils théoriques et pratiques à mobiliser. Quelle méthodologie mettre en place pour analyser et déployer sa recherche ? Sur quelles autres disciplines s'appuyer ?

TV13CN - SÉMINAIRE DE SPÉCIALISATION

CHOISIR 2 COURS PARMIS LES 4 PROPOSÉS

26h

TW131CN Vincent DEVILLE

Séminaire Recherche *Les représentations de la nature au cinéma*

Alors que les questions liées à la nature et à l'écologie sont aujourd'hui présentes dans de nombreux débats, nous pourrions faire le constat que les formes filmiques leur ont accordé de longue date une grande importance, que nous n'avons pas toujours su voir. En quoi la question cinématographique est-elle intimement liée à la représentation de la Nature, des origines au cinéma contemporain ? C'est ce que nous interrogerons à travers des études d'œuvres, de motifs (l'arbre, la montagne, le saut dans la nature) ou de notions (la palingénésie et l'apocatastase), à la croisée de réflexions esthétiques, historiques, scientifiques.

26h

TW132CN Serge LALOU

Séminaire Production *Qu'est-ce qu'un producteur ?*

Des exemples de productions audiovisuelles et cinématographiques permettront de raconter l'artistique, le financier, l'organisationnel d'une œuvre, en explorant la relation auteur, réalisateur, production ainsi que les phases de production d'un projet, développement, financement, production, post-production, livraison, promotion et diffusion. Dans un deuxième temps, nous approfondirons l'approche économique du travail de producteur. Combien coûte une image ? Nous allons travailler à partir d'extraits de documentaires, de fiction, d'émissions, et il s'agit de comprendre de quoi est constituée une image et comment cela influe sur son coût. Les grandes typologies de financement seront évoquées. Une approche à la fois ludique et concrète de l'économie de l'audiovisuel et du cinéma.

26h

TW133CN Guillaume BOULANGÉ

Séminaire Diffusion *Cinéphiles d'hier, d'ailleurs et d'aujourd'hui : histoire des différentes raisons d'aimer les cinémas*

Ce cours d'histoire socio-culturelle du cinéma français revient sur l'évolution du spectacle cinématographique et des pratiques cinéphiles, en faisant une large part à la présentation des différents lieux de diffusion, aux stratégies des acteurs pour favoriser la rencontre avec les films et aux nouveaux rituels des spectateurs·rices à l'ère des plateformes de V&D et de la TV délinéarisée. Les étudiants·es seront amenés·es à programmer et organiser une séance dans une salle de cinéma partenaire en région Occitanie.

26h

TW134CN Nina FAURE

Séminaire Documentaire *Techniques de l'entretien et relation aux personnages en cinéma documentaire*

Quelle relation construire aux personnes filmées ? Comment créer un cadre de confiance qui soit au service du film ? Comment faire quand il faut parfois filmer là où la caméra n'est pas la bienvenue ? Le positionnement des réalisateur·ices a des conséquences importantes sur la

matière récoltée pour leur film, quelles sont les réflexions qui peuvent aider à construire cette place ? On ne filme souvent pas les personnes de la même façon suivant leur statut social, leur genre, leur orientation sexuelle, leur niveau de responsabilité professionnelle... Penser politiquement ce positionnement permet de prendre en compte les rapports sociaux dans la construction du documentaire. Comment éviter le misérabilisme lorsqu'on témoigne de réalités sociales difficiles ? Est-il possible d'éviter la censure ou l'auto-censure quand on interview des personnes de pouvoir ? La relation filmeur·euse / filmé·e peut-elle déjouer les rapports de domination ? En partageant son expérience de réalisatrice cinéma au sein de l'équipe de C-P Productions, l'enseignante propose une réflexion sur la réalisation qui tienne compte des rapports sociaux. Le cours mêlera analyse de films, partage d'expérience professionnelle et réalisation documentaire guidée.

TV14CN - PRÉ-MÉMOIRE

ATTENTION !

La partie « Vade-mecum du mémoire de recherche » de ce fascicule consigne toutes les informations nécessaires à l'élaboration du pré-mémoire et du mémoire. Il faut impérativement la consulter et se référer au vade-mecum tout au long de l'année.

Première étape : choix et dépôt du sujet de mémoire

L'étudiant·e peut proposer un sujet de recherche s'appuyant sur une réflexion théorique, une expérience professionnelle (stage optionnel par exemple) ou une création artistique (film, création numérique, etc.).

Les sujets choisis peuvent être variés, mais, dans tous les cas, l'étudiant·e travaille en concertation avec un·e enseignant·e du Master, avec qui il·elle a un entretien préalable et qui est son·sa directeur·rice de mémoire. Chaque enseignant·e fournira un calendrier de travail.

L'étudiant·e ne pourra valider cette UE que si le·la directeur·rice de mémoire a donné son accord pour le sujet de recherche. **Le sujet de mémoire signé par le·la directeur·rice doit être déposé au secrétariat du Master au plus tard le vendredi 13 octobre 2023** (le document sera à déposer en ligne).

Deuxième étape : le pré-mémoire

Le pré-mémoire constitue bien plus qu'un simple approfondissement de la fiche projet. Il s'agit d'un travail argumenté, qui s'appuie – entre autres – sur des lectures critiques et théoriques.

Chaque directeur·rice de mémoire est susceptible de demander un travail différent en fonction du sujet et de l'approche adoptée. Veillez à respecter les consignes propres à chacun. Quel qu'il soit, le pré-mémoire est noté par le·la directeur·rice de mémoire.

Troisième étape : le mémoire (cf. Semestre 2)

CAS PARTICULIER DES MÉMOIRES EN RECHERCHE-CRÉATION :

LES ÉTUDIANTS·ES SOUHAITANT S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE DE RECHERCHE-CRÉATION DOIVENT DÉJÀ ÊTRE ENGAGÉS·ES DANS UNE PRATIQUE ARTISTIQUE ET DONC DISPOSER D'UNE BASE DE SAVOIR-FAIRE TECHNIQUE.

Le travail de recherche-création confinant au documentaire de création relève d'une authentique démarche de praticien·ne puissamment chevillée à un travail réflexif. Il n'est possible que dans deux cas : 1/ la problématisation d'une question liée à l'art, 2/ l'analyse par le film d'une autre production filmique. Il se caractérise, d'une part, par la prise en charge d'une problématique (à laquelle il entend donc répondre), d'autre part, par une création filmique à part entière : le travail pratique s'achève dans une forme aboutie, programmable dans un festival (*a minima* festival du film étudiant). C'est cet objet, auquel il faut ajouter le dossier écrit qui l'accompagne (voir ci-dessous), qui est évalué.

PRÉ-MÉMOIRE EN RECHERCHE-CRÉATION :

Documentaire de création : travail de recherche-création purement filmique (avec production théorique intégrée au film).

Rendre :

- une présentation du sujet (env. 5 pages), incluant :
 - + le titre du futur film
 - + l'énonciation claire et détaillée de la problématique
 - + le corpus et sa justification
- une note d'intention où apparaîtra la démarche originale de l'auteur·rice (document de 6 à 10 pages), soit une présentation du sujet et du point de vue adopté, suivis de leur légitimation. L'auteur·rice y défendra également son rapport à la forme, ou comment mettre en œuvre ses intentions à travers des choix techniques et esthétiques (matériel utilisé, travail de la caméra, dispositif, rôle du montage, du son, remploi éventuel d'images, etc.)
- une bibliographie incluant les ouvrages principaux pour lesquels il faudra indiquer en quoi chaque ouvrage est fondamental pour le travail et ce qu'il va apporter à la réflexion. La bibliographie doit être classée en fonction du type de source (ouvrage, périodique, etc.). 10 à 20 références commentées en quelques lignes (lu/pas lu, en quoi utiles à la recherche). (2 à 5 pages)
- la description des démarches et de l'organisation du tournage (3 à 5 pages)

Une version améliorée du pré-mémoire sera demandée en fin d'année avec la remise du film ; elle comportera en outre le texte du commentaire (s'il existe) et une conclusion. Elle entrera dans la notation.

TV19L1V - LANGUE VIVANTE

LANSAD

La langue vivante étrangère est un **enseignement obligatoire du 1^{er} semestre**. Le diplôme de master ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère. Elle représente 20 heures de cours en M1 (3 crédits) et 20 heures de cours en M2 (5 crédits). Pour toutes les informations pratiques, s'adresser dans les UFR, aux secrétariats concernés.

Liste des cours :

Allemand (TW19AL) - **Anglais** (TW19AN) - **Arabe** (TW19AR) - **Chinois** (TW19CH) - **Espagnol** (TW19ES) - **Italien** (TW19IT) - **Occitan** (TW19OC) - **Portugais** (TW19PO) - **Russe** (TW19RU)

ATTENTION !

Dans la mesure où seul l'anglais est enseigné en Master 2 Pratiques de la recherche et dans les trois parcours de Master 2 Pro, il est vivement conseillé de choisir « anglais » en Master 1 si la langue n'est pas déjà parfaitement maîtrisée (= niveau supérieur ou égal à B2).

Semestre 2

TV21CN - CULTURES ET THÉORIES DU CINÉMA ET DE L'AUDIOVISUEL

CHOISIR 1 COURS PARMIS LES 2 PROPOSÉS

26h

TW211CN Pietsie FEENSTRA

L'anthropologie visuelle du paysage

Dans ce cours nous étudierons la façon de cartographier les paysages dans l'Histoire de l'Art et dans l'Histoire du cinéma. Des approches anthropologiques, historiques et esthétiques seront développées. Puis, à partir de textes sur la micro-histoire de Carlo Ginzburg, nous appliquerons un concept du paysage à différents contextes culturels afin de réfléchir à la visualisation du paysage en cinéma, ou par le cinéma.

Bibliographie indicative :

- COLLOT, Michel, *La Pensée-Paysage*, Paris, Actes Sud, 2011
- FEENSTRA, Pietsie, *La photo-mémoire des paysages-témoins (Pays-Bas, Espagne, Ex-Yougoslavie)*, Lille, Ed. Septentrion, 2020
- LEFEBVRE, Martin (dir.), *Landscape and Film*, New York, Taylor and Francis Group, 2006
- MOTTET, Jean (dir.), *Les paysages du cinéma*, Paris, Ed. Champ Vallon, 1999
- NATALI, Maurizia, *Image-Paysage, Iconologie et cinéma*, Paris, PUV, 1996

26h

TW212CN Hervé MAYER

Lecture de textes théoriques en anglais

Ce cours a un double objectif : (1) fournir aux étudiants·es des outils (vocabulaire, concepts, cadres théoriques) pour leur permettre de lire des articles critiques et théoriques de langue anglaise ; (2) les familiariser avec certains cadres théoriques très en vogue dans les études cinématographiques anglo-saxonnes et internationales (néo-formalisme, théorie féministe, études culturelles, approches cognitives ou phénoménologiques, théorie de l'affect, éco-critique, théorie de l'adaptation, etc.). L'évaluation consistera en un dossier en français d'un texte critique ou théorique en anglais, illustré à partir du corpus choisi par l'étudiant·e.

TV22CN - MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

CHOISIR 1 COURS PARMIS LES 2 PROPOSÉS

26h

TW221CN Frédéric ASTRUC

L'analyse filmique par le film

Nicole Brenez définit l'étude visuelle comme un « face à face entre une image déjà faite et un projet figuratif qui se consacre à l'observer, autrement dit, d'une étude d'image par les moyens de l'image elle-même » (in *De la figure en général et du corps en particulier*). En étendant l'étude visuelle à l'analyse filmique, nous réfléchirons aux spécificités de l'analyse du film par le film. A qui s'adresse-t-elle ? Comment s'élabore-t-elle ? Se réduit-elle à une simple conformation de l'analyse écrite ? Est-elle plurielle ? Quel(s) rôle(s) y jouent l'image et le son ? Est-elle le lieu d'une expérimentation formelle ? [...] Que peut-elle ? Ce cours vise d'une part à construire une méthodologie de l'analyse filmique par le film, en s'appuyant notamment sur les travaux de Bergala, Thoret, Delavaud, Razutis, Jacobs, de Palma... et d'autre part à l'éprouver en réalisant un film d'analyse par petits groupes.

26h

TW222CN Karleen GROUPIERRE

Pratique de la recherche-crédation en cinéma et audiovisuel

Ce cours propose de découvrir la méthodologie de recherche et création puis de s'exercer à l'appliquer à différentes problématiques de recherche. Le cours se déroule en trois parties :

1. Étude d'extraits de textes de différents auteurs qui définissent la recherche et création dans ses multiples formes. (Chapman, Gosselin, Le Coguiec, Fourmentaux...)
2. Observation et analyse de plusieurs travaux de recherches qui ont été faits avec une méthodologie de recherche et création. Il s'agit d'observer et de comprendre les articulations possibles entre une problématique théorique et une pratique.
3. Application de ces connaissances à un projet de mémoire : est-ce que le projet semble déjà correspondre à des méthodes étudiées en partie 1 ? Quelle(s) forme(s) de recherche et création pourrai(en)t être utile(s) pour explorer une thématique donnée ? Comment construire un travail en recherche et création à partir d'une problématique ?

Ce cours est ouvert aux étudiants-es du Master Création Numérique.

TV23CN - SÉMINAIRE DE SPÉCIALISATION

CHOISIR 2 COURS PARMIS LES 4 PROPOSÉS

26h

TW231CN Julien ACHEMCHAME

Séminaire Recherche *Métafilm*

Ce cours permettra de réfléchir aux formes et aux fonctions de la métafiction cinématographique, notamment à travers l'exemple particulier du métafilm. En effet, dès ses

origines, le cinéma, héritier d'une tradition littéraire et théâtrale ancienne, s'est mis en scène lui-même en filmant son dispositif : celui de la création/production, comme celui de la réception. En nous appuyant sur les grandes études de la métafiction dans le domaine littéraire et sur les travaux plus spécifiques aux études cinématographiques, notamment consacrés au métafilm et à travers un large corpus de films, nous interrogerons les modalités et enjeux, esthétiques, poétiques, mais aussi culturels, sociaux et économiques, de la réflexivité cinématographique.

26h

TW232CN Jean-Philippe TRIAS

Séminaire Production *Genèse des films*

Ce cours vise à montrer l'intérêt des archives et des documents préparatoires à la réalisation pour enrichir l'analyse d'un film, notamment dans le cadre du mémoire de recherche. Centré sur l'étude des processus de création cinématographique, ce cours présentera, au travers de quelques cas concrets, les différents documents qui permettent de retracer la genèse de la fabrication du film et de questionner les choix de création : étapes et versions du scénario, découpage, storyboard, plan de travail, dépouillements, notes d'intention, esquisses de décor, feuilles de service, photographies de tournage, correspondances, entretiens... Les étudiants seront amenés à réaliser des travaux d'analyse d'après scénarios ou documents d'archives.

26h

TW233CN Chloé DELAPORTE

Séminaire Diffusion *Valoriser un film : festivals, marchés et prix cinématographiques*

Ce séminaire de spécialisation, consacré aux aspects liés à la diffusion des contenus cinématographiques et audiovisuels, examine les différentes facettes de la « valorisation » des films, des festivals et marchés du film aux prix et récompenses cinématographiques. La première partie du semestre, sous forme de cours magistral, permet la transmission d'un socle de connaissances théoriques mises en pratique durant la seconde partie du semestre, sous forme de travaux dirigés. Les étudiants·es travaillent alors par groupes sur un dispositif de valorisation contemporain (festival ou prix), dont ils·elles examinent le fonctionnement et les enjeux et au sujet duquel ils·elles doivent produire une analyse complète.

26h

TW234CN Isabelle CASTRO

Séminaire Documentaire *Formes et enjeux de l'engagement documentaire*

Ce cours prépare au Master 2 Création documentaire et sensibilise plus largement les étudiant.e.s à une pensée anthropologique de l'engagement en images. En nous appuyant sur un ancrage théorique (G. Agamben, A. Bazin, J.-L. Comolli, M. Foucault, G. Didi-Huberman, C. Ginzburg, D. Lapoujade, S. Lindeperg, J. Rancière), notre approche portera sur l'histoire et l'esthétique de pratiques engagées dans un rapport politique au monde. Du cinéma direct au cinéma anti-colonialiste en passant par le cinéma militant, le cinéma d'observation et le documentaire dit « de création », il s'agira de questionner le dispositif éthique qui conduit à l'instauration formelle des œuvres pour essayer de comprendre d'où vient et comment se manifeste l'engagement dans l'art documentaire.

TV24CN - MÉMOIRE, SOUTENANCE ET STAGE OPTIONNEL

- **MÉMOIRE ET SOUTENANCE**

ATTENTION !

La partie « Vade-mecum du mémoire de recherche » de ce fascicule consigne toutes les informations nécessaires à l'élaboration du pré-mémoire et du mémoire. Il faut impérativement la consulter et se référer au vade-mecum tout au long de l'année.

Première étape : choix et dépôt du sujet de mémoire (cf. *Semestre 1*)

Deuxième étape : le pré-mémoire (cf. *Semestre 1*)

Troisième étape : le mémoire (cf. *Semestre 2*)

À la fin du deuxième semestre de Master 1, l'étudiant·e remet à son·sa directeur·rice un mémoire qui prolonge le travail entrepris au 1^{er} semestre dans le cadre du pré-mémoire. Dans tous les cas, des pages doivent être envoyées régulièrement et bien en amont de la remise définitive du mémoire.

Le mémoire doit comporter 30 pages de texte brut (ce qui équivaut à environ 70 000 signes espaces non compris), hors bibliographie, corpus et annexes. Après concertation entre l'étudiant·e et son directeur ou sa directrice, le mémoire donnera lieu à une lecture par un·e autre collègue de la filière et éventuellement à une soutenance. La soutenance est donc facultative, sur décision du·de la directeur·rice du mémoire. Toute soutenance est publique. Il est donc possible d'assister à toutes les soutenances de mémoire qui vous intéressent, mais il est préférable de demander d'abord aux concernés·es si toutes les conditions d'une soutenance publique sont réunies.

- **STAGE OPTIONNEL**

L'UE « Mémoire, soutenance et stage optionnel » peut donner lieu à un stage dans le milieu professionnel. Il constitue alors un élément du pré-mémoire (semestre 1) et du mémoire à rendre en fin d'année.

Le stage fait l'objet d'une législation adéquate. Un stage à l'extérieur fait l'objet d'une convention entre l'entreprise et l'université dont la responsabilité juridique est engagée : un·e étudiant·e stagiaire reste en effet soumis au régime étudiant (sécurité sociale notamment). Il est donc absolument obligatoire de créer sa convention en trois exemplaires via l'application P-stage (ENT), de la faire viser par le·la directeur·rice de mémoire, qui donne son accord préalable sur présentation d'un descriptif du stage. Les trois exemplaires originaux de la convention doivent être ramenés au secrétariat des masters accompagnés d'une attestation de responsabilité civile, au moins 15 jours avant le début du stage. Tout stage commencé sans

la convention dûment signée par les trois parties (entreprise, étudiant·e, université) dégage la responsabilité de l'université.

MASTER 2

PRATIQUES DE LA RECHERCHE

INFORMATIONS GÉNÉRALES M2

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Ce parcours de Master 2 a pour objet d'initier les étudiants·es à la recherche et il vise à confirmer leurs aptitudes à une telle activité. Le diplôme est délivré par un jury après évaluation des travaux. À cette fin, le contrôle des connaissances comporte l'évaluation des UE et la soutenance d'un mémoire devant un jury d'au moins deux enseignants·es-chercheurs·euses.

Le Master 2 Pratiques de la recherche accueille les étudiants·es en Cinéma et Audiovisuel qui souhaitent acquérir une formation de haut niveau en vue, soit de la poursuite des études en troisième cycle (doctorat), soit d'une intégration dans le milieu professionnel concerné.

CONDITIONS D'ACCÈS AU MASTER

Dans le respect des habilitations ministérielles, l'accès au Master 2 est subordonné, sauf cas de validation, à l'obtention des 60 premiers crédits (les 2 semestres de Master 1).

Pour les étudiants·es ayant validé leur M1, les inscriptions au M2 Pratiques de la recherche sont à effectuer **directement sur l'ENT**.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

- **L'évaluation**

Si l'étudiant·e obtient une note égale ou supérieure à 10 dans l'UE, elle est acquise. Chaque UE est dotée d'un coefficient qui a son équivalent en ECTS. Il y a 2 évaluations possibles pour chaque UE ou ECUE (sauf le pré-mémoire et le mémoire). Quelles que soient les notes obtenues en 1^{ère} évaluation, tous·tes les étudiants·tes peuvent se présenter aux examens de la 2^{ème} évaluation. Le principe de calcul de la note finale est le suivant : la meilleure des deux notes est prise en compte.

- **Semestrialisation et compensation**

Toutes les UE d'un même semestre se compensent, sauf l'UE Mémoire (note bloquante de 10/20 pour valider le M2). Pas de compensation entre les 2 semestres. L'année est obtenue dès lors que les 2 semestres sont validés.

- **Mentions**

Le calcul de la mention se fait sur la base des deux derniers semestres du diplôme.

MAQUETTE DE LA FORMATION M2

Semestre 3

CODES	Intitulé de l'ECUE	ECTS	Heures CM	Heures TD	=
TV31CNR	Histoire, esthétique, théorie, cultures	8	26	26	
TV32CNR	Méthodologie de la recherche	0		30	
TV35CNR	Pré-mémoire	13			
TV33CNR	Ouverture	4		20	
TV34CNR	Langue vivante	5		20	
Total Semestre 3 :		30	26	90	

2 cours de 26h
10 modules de 3h
1 cours de 20h
1 cours de 20h

Semestre 4

CODES	Intitulé de l'ECUE	ECTS	Heures CM	Heures TD	=
TV41CNR	Histoire, esthétique, théorie, cultures	6	26	26	
TV42CNR	Valorisation de la recherche	4		13	
TV43CNR	Mémoire, stage et soutenance	20			
Total Semestre 4 :		30	26	39	
TOTAL M2 :		60	52	130	

2 cours de 26h
1 cours de 13h

EMPLOI DU TEMPS M2

Semestre 3

Histoire, esthétique, théorie, cultures (choisir 2 cours)		
P. Feenstra	Mercredi 11h15-13h15	St-Charles 05
L. Le Bihan	Jeudi 26/10 10h15-12h15 + Jeudis 09/11, 16/11, 23/11, 30/11, 07/12 et 14/12 8h15-12h15	St-Charles 05
S. Hatchuel	Lundi 16h15-18h15	D06
(Théâtre) D. Plassard	Mercredi 17h15-19h15	St-Charles
Méthodologie de la recherche		
Collectif	Jeudi 14h15-17h15	St-Charles 05
Ouverture (choisir 2 cours)		
V. Deville	Jeudis 14/09, 21/09, 28/09, 05/10, 12/10 et 19/10 8h15-12h15 + Jeudi 26/10 8h15-10h15	St-Charles 05
C. Allamand	Lundis 16/10, 06/11, 20/11 et 27/11 8h45-12h45 Lundis 04/12 et 11/12 10h45-12h45	D101
V. Deville	Mardis 26/09, 10/10, 07/11, 21/11 et 05/12 8h45-12h45	C318
G. Boulangé	1 journée de 6h (3h matin / 3h après-midi) <i>Date et horaire à préciser</i>	<i>à préciser</i>
Langue vivante		
E. Benhamou	Lundi 14h15-16h15 (les 10 premières semaines du semestre)	D06

Semestre 4

Histoire, esthétique, théorie, cultures (suivre les 2 cours)		
D. Roche	Mercredi 9h15-11h15* *ce cours aura exceptionnellement lieu au premier semestre	St-Charles
C. Chatelet	Lundi 15h15-17h45	Salle C du pavillon informatique
Valorisation de la recherche (choisir 1 cours)		
C. Delaporte / L. Le Bihan	Mardis 30/01 et 26/03 10h15-12h15 Mardi 19/03 14h-17h (mastérialles)	St-Charles
L. Le Bihan / A. D'Azevedo / C. Chatelet	Lundis 29/01, 05/02, 12/02, 26/02 et 04/03 9h15-11h15 Lundi 23/04 10h15-13h15	St-Charles

DÉTAIL DES ENSEIGNEMENTS M2

Semestre 3

TV31CNR - HISTOIRE, ESTHÉTIQUE, THÉORIE, CULTURES

CHOISIR 2 COURS PARMIS LES 4 PROPOSÉS

26h

TW311CNR Pietsie FEENSTRA

La mémoire des lieux : un montage des villes

Dans ce séminaire, nous étudierons dans un premier temps des textes fondateurs sur l'écriture de l'Histoire par la transmission de la mémoire (« mémoire collective » de M. Halbwachs, *Les lieux de mémoire* de P. Nora, « post-memory » de M. Hirsch, *Performing the Past. Memory, History and Identity in Modern Europe*, K. Tilmans, F. van Vree, J. Winter, 2010). Dans un deuxième temps, nous aborderons plusieurs exemples de cinéma national européen et d'Amérique latine à la lumière de leur contexte politique. La mémoire des lieux, et en particulier la ville, sera une thématique centrale dans les analyses filmiques.

Les étudiants·es sont vivement encouragés·es à assister à la Journée d'études « La mémoire urbaine en Europe : un montage des villes » le jeudi 12 octobre à St-Charles.

26h

TW311CN LOIG LE BIHAN

Herméneutique du film

À l'occasion de ce cours, il s'agira d'initier les étudiants-chercheurs à la pratique raisonnée d'une critique herméneutique des films. Fondée sur une analyse détaillée de type indiciaire (Ginzburg), celle-ci vise à améliorer la compréhension des œuvres dans leur intentionnalité. Le travail s'élaborera à partir du visionnement de différents films (*Festen*, *Sleepy Hollow*, *Psycho*, *Shining*, *The Host*, *Une histoire vraie*, *Blow Up*...) qui seront ensuite étudiés du point de vue de leur « structure intentionnelle » (Most) ou *intentio operis* (Eco). Les interprétations élaborées seront confrontées à la compréhension établie à l'occasion de la réception primaire (revues de presse) et, le cas échéant, mises à l'épreuve de l'étude génétique. Chaque étude de cas sera l'occasion d'un travail sur un texte théorique de référence (textes de Sontag, Jauss, Shusterman, Bayard, Most, Baxandall, Foucault, Fish, Riffaterre, Arasse, Eco...). On mettra en évidence la continuité de ce questionnement « herméneutique » avec celui à l'œuvre dans les perspectives aussi bien « génétique », voire « poïétique », que « sociologique » ...

26h

TW313CNR Sarah HATCHUEL

(Séminaire transdisciplinaire) Filmer le théâtre : les héroïnes de Shakespeare

Ce cours est l'occasion de créer des liens entre les promotions du Master Cinéma et audiovisuel (Recherche), du Master Création documentaire et du Master Création théâtrale. Il

s'agira cette année d'étudier ce que les mises en scène filmiques (captations théâtrales, cinéma, télévision) peuvent apporter aux pièces de Shakespeare en termes de représentations des personnages féminins en lutte contre un certain ordre établi. Nous nous intéresserons particulièrement à Cléopâtre (*Antoine et Cléopâtre*), Viola et Olivia (*La Nuit des Rois*), Rosalind (*Comme il vous plaira*), Lady Macbeth (*Macbeth*), Catherina (*La Mégère apprivoisée*), Beatrice (*Beaucoup de bruit pour rien*), Paulina et Hermione (*Le Conte d'hiver*), Isabella (*Mesure pour Mesure*) ou encore Hélène (*Tout est bien qui finit bien*). C'est uniquement en regardant de près les pièces que l'on comprend comment elles peuvent donner lieu à la fois à des lectures, réécritures et réadaptations qui légitiment l'idéologie dominante et à d'autres qui la remettent en question. Les étudiant.e.s seront amené.e.s à travailler ensemble, en petits groupes, pour réaliser des essais-vidéos artistiques ou académiques autour de scènes tirées des pièces.

Ce cours est mutualisé avec le Master 2 Pro Création documentaire et ouvert aux étudiants-es du Master Théâtre et spectacle vivant.

26h

TW311SVT Didier PLASSARD

Théâtre et « nouvelles technologies »

Depuis les recherches de Meyerhold et de Piscator, dans les années 1920, sur l'intégration de projections photographiques et cinématographiques dans la mise en scène, les arts dits du « spectacle vivant » ont multiplié les dispositifs scéniques associant le corps des interprètes aux nouveaux traitements de l'image et du son : télévision et vidéo depuis les années 1960, technologies numériques et réseaux informatiques depuis les années 1990. À partir de l'analyse de quelques réalisations significatives (théâtre, danse, performance, installation), nous réfléchirons aux usages dramaturgiques de ces dispositifs et aux nouvelles définitions de la relation spectaculaire ainsi mises en jeu.

Bibliographie (ouvrages à consulter) :

- Josette Féral, Edwige Perrot (dir.), *Le Réel à l'épreuve des technologies*, Rennes, PUR, 2013.
- Josette Féral (dir.), *Pratiques performatives – Body Remix*, Rennes, PUR, 2013.
- Béatrice Picon-Vallin (dir.), *Les Écrans sur la scène*, Lausanne, L'Age d'homme, 1998.
- Christiane Paul, *L'Art numérique*, Paris, Thames & Hudson, 2004.
- Rachel Greene, *L'Art Internet, Paris*, Thames & Hudson, 2005.
- Jean-Marc Larrue (dir.), *Théâtre et intermédialité*, Lille, Presses du Septentrion, 2015.

Ce cours, proposé par le Master Théâtre et spectacle vivant, est ouvert aux étudiants-es du Master 2 Pratiques de la recherche.

TV32CNR - MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Ce cours collectif, assuré par plusieurs enseignants·es-chercheurs·euses du Département Cinéma, Audiovisuel, Nouveaux Médias (CANM) vise à familiariser les étudiants·es avec une diversité d'approches et de méthodologies universitaires. L'assiduité est obligatoire.

Jeudi 14 septembre 2023 / 14h15-17h15

David ROCHE

La vie après le Master 2 Pratiques de la recherche !

Ce séminaire vise, de manière très pratique, à présenter les possibilités qui s'ouvrent aux diplômé·es du Master Pratique de la Recherche – Doctorat, formations complémentaires, concours, stages, etc. – mais aussi et surtout à prendre conscience des stratégies nécessaires à la construction de ces projets pas forcément exclusifs.

Jeudi 21 septembre 2023 / 14h15-17h15

Guillaume BOULANGÉ

Les affiches de films, de leur collecte à leur exposition

Nature, usages et fonctions pour la recherche en histoire et esthétique du cinéma.

Jeudi 28 septembre 2023 / 14h15-17h15

Karleen GROUPIERRE

Recherche - création : une démarche itérative

Au travers l'étude d'une sélection de projets de recherche - création dans le domaine de la création numérique, nous observerons de quelle façon associer le « raisonnement artistique » (Borgdorff, 2012) issu de la pratique, à la recherche académique pour explorer une problématique commune. Nous observerons qu'il s'agit d'une démarche qui s'inscrit dans le temps et forme un processus itératif mêlant de façon rétroactive recherche et création.

Jeudi 5 octobre 2023 / 14h15-17h15

Clémence ALLAMAND

Le discours des professionnels du secteur cinématographique : enjeux, biais et méthodes d'analyse

Cette intervention se propose, à travers le cas du passage à la projection numérique dans les salles de cinéma, d'aborder la question des enjeux auxquels fait face le chercheur dans l'étude du matériau à la fois riche mais également truffé d'ambiguïté que constitue le discours. Partant de l'hypothèse de la performativité des discours - les discours seraient actifs dans la manière dont s'effectue la transition et dans la construction des rapports de force et de pouvoir qui s'exercent entre les acteurs -, ceux-ci reflèteraient en ce sens moins les changements effectifs pour la filière cinématographique causés par le numérique que les intérêts défendus par chacun selon son secteur d'activité ou son statut social. L'arrivée du numérique au sein du dernier maillon de la filière cinématographique engendre d'importants bouleversements qui accentuent la difficile articulation entre la vocation ou les valeurs auxquelles un secteur d'activité ou une profession peut être attaché et la réalité des pratiques professionnelles. Il convient ainsi de s'interroger sur la nature de ces

discours - verbaux, non-verbaux -, mais aussi sur leur provenance - discours produits pour la recherche en elle-même (entretiens), propos tenus indépendamment dans l'espace public (presse, rapports institutionnels, interventions lors de rencontres professionnelles, lois) – pour ainsi poser les jalons et les précautions méthodologiques indispensables à l'étude des positionnements stratégiques des différents secteurs d'activité de la filière cinématographique et/ou audiovisuelle.

Jeudi 19 octobre 2023 / 14h15-17h15

Vincent DEVILLE

S'approcher plus près encore, et faire face à l'incommensurable : une constellation épistémologique de l'approche par détails dans le cinéma de Yervant Gianikian et Angela Ricci Lucchi

La plus grande part de l'œuvre filmique de Yervant Gianikian (1942-) et Angela Ricci-Lucchi (1942-2018) a consisté à refilmer des images d'archives de la première moitié du XX^e siècle. Pour mieux voir ces images et faire le constat que « dans chaque boîte de pellicule les maux du siècle sont tapis et peuvent surgir comme un serpent prêt à mordre à nouveau », les cinéastes inventent à la fin des années 1970 un outil spécifique, la caméra analytique, qui leur permettra de ralentir les images et surtout de les recadrer pour en faire émerger des détails. À la manière d'une enquête épistémologique, nous verrons que ce geste d'approche et de grossissement trouve des origines, explicites ou implicites, conscientes ou inconscientes, dans plusieurs autres méthodes analytiques : la morphologie de Vladimir Propp ; la physiognomonie de Cesare Lombroso ; la micro-histoire selon Carlo Ginzburg ; ou encore la physionomie musicale de Theodor Adorno étudiant Gustav Mahler.

Jeudi 9 novembre 2023 / 14h15-17h15

Sandrine LE PORS
Professeure en études théâtrales

À partir d'une sélection de travaux œuvrant à une triangulation entre voix, corps et *infans* mais aussi à l'appui d'un ouvrage intitulé *Les voix marionnettiques* dont il s'agira de questionner les enjeux méthodologiques et épistémologiques conséquents à cette production scientifique, je proposerai aux étudiant.e.s de partager un parcours de recherche qui, s'attelant à la question de la voix et des voix au théâtre, aura suivi de nouvelles voie(x) de traverse en examinant le phénomène vocal et sonore sous le prisme de la marionnette que la recherche en arts de la scène avait jusque-là majoritairement tendance à aborder sous l'angle de l'image.

Jeudi 16 novembre 2023 / 14h15-17h15

Loig LE BIHAN

Aux marges de l'intention

Un film de transition. C'est ainsi que le film de Mario Monicelli est généralement présenté dans le discours historiographique. *Le Pigeon*, distribué en salle en 1958, marquerait l'avènement d'une nouvelle forme comique dans le cinéma italien. Il serait le premier exemple de ce nouveau genre de comédie « à l'italienne », qui renoue, après l'épisode du décrié néoréalisme rose, avec cette hybridation de comique et de tragique déjà expérimentée dans la comédie néoréaliste de l'Italie d'après-guerre. Invariablement, le film est apprécié au filtre de cette appartenance catégorielle et d'un contexte historique qui auront fini par le voiler d'une sorte de grille certes adaptée mais convenue. Ainsi prédéterminé par la tradition, le discours critique sur ce film n'a guère laissé place à de la dissidence. Or c'est à une forme de réception a priori hétérodoxe que se consacre mon livre « *Le Pigeon* » de Mario Monicelli : *aux marges de l'intention* (éd. PUL, « Le vif du sujet », 2022) et dont je retracerai la genèse. La thèse principale du livre est que le film

témoigne, en dehors de tout projet allégorique, d'un processus génétique de « répression d'une esthétique grotesque », grotesque dont le nom même dit l'origine romaine (ville où le film fut tournée) puisque c'est dans ses sous-sols qu'à la Renaissance on redécouvrit aux plafonds de ce qu'on croyait alors des grottes (*grotto*) et qui étaient en fait les vastes salles comblées du palais de Néron, des motifs décoratifs fantasques qualifiés de « songes de peintres » dont l'imaginaire fait erratiquement retour au sein du film. La séance sera l'occasion d'interroger les méthodes de l'herméneutique et d'aller aux frontières de l'intention...

Jeudi 23 novembre 2023 / 14h15-17h15

Amandine D'AZEVEDO

Immersion dans un champ visuel, l'objet comme fragment de puzzle

A partir du cas précis d'un objet pendant longtemps oublié dans les archives du film en Inde et retrouvé en 2016 (une lanterne magique mythologique), cette intervention présentera la manière dont on peut penser et travailler un sujet dont il ne reste presque rien. Comparaison, confrontation, invention, la recherche se construit avec d'autres outils.

Jeudi 30 novembre 2023 / 14h15-17h15

Jean-Philippe TRIAS

La recherche en archives / la recherche avec des archives

Quelles archives ? Où les trouver et comment les consulter ? Qu'en tirer pour la recherche en études cinématographiques ? Cette intervention s'appuiera sur quelques cas concrets d'enquêtes génétiques et de publications scientifiques pour présenter les modalités d'accès aux archives, la méthodologie de recherche sur ces traces de la création (des premières notes préparatoires jusqu'aux versions de montage en passant par les croquis de costumière ou de décorateur), en insistant sur la nouveauté et les opportunités que constituent aujourd'hui les documents de genèse nativement numériques. Il s'agira aussi de montrer l'intérêt du recours aux archives pour augmenter la compréhension de la genèse et du sens d'un film et pour mieux cerner les enjeux d'un processus de création partagé, au cinéma, entre plusieurs agents.

Jeudi 7 décembre 2023 / 14h15-17h15

Eve BENHAMOU, Isabelle CASTRO
(à compléter/préciser)

Table ronde « Publier sa thèse »

Cette table ronde a pour objectif de faire le point sur un aspect important du travail d'un·e jeune chercheur·euse : la publication de la thèse. Les participants·es reviendront sur ce passage délicat de la fin du parcours de thèse et du statut de doctorant·e à celui de docteur·e. Comment choisir et démarcher un·e éditeur·rice ? De quelle façon s'opère le travail d'expertise scientifique de la thèse ? Comment transforme-t-on un travail monographique de plusieurs centaines de pages en un ouvrage qui puisse répondre aux exigences commerciales d'un éditeur ? Dans quelles conditions économiques réaliser concrètement ce travail éditorial ? Quelle importance revêt-il dans un contexte professionnel toujours plus concurrentiel dans le champ universitaire ? Tous ces questionnements et d'autres encore seront discutés par les participants·es à travers des échanges ainsi qu'un moment de questions/réponses avec les étudiants·es.

TV35CNR - PRÉ-MÉMOIRE

ATTENTION !

La partie « Vade-mecum du mémoire de recherche » de ce fascicule consigne toutes les informations nécessaires à l'élaboration du pré-mémoire et du mémoire. Il faut impérativement la consulter et se référer au vade-mecum tout au long de l'année.

Première étape : choix et dépôt du sujet de mémoire

Les sujets choisis peuvent être variés, mais, dans tous les cas, l'étudiant·e travaille en concertation avec un·e enseignant·e du Master, avec qui il a un entretien préalable et qui est son·sa directeur·rice de mémoire. Chaque enseignant·e fournira un calendrier de travail. L'étudiant·e ne pourra valider cette UE que si le·la directeur·rice de mémoire a donné son accord pour le sujet de recherche.

Le sujet de mémoire signé par le·la directeur·rice doit être déposé au secrétariat du Master au plus tard le vendredi 13 octobre 2023 (le document sera à déposer en ligne).

Deuxième étape : le pré-mémoire

Le pré-mémoire constitue bien plus qu'un simple approfondissement de la fiche projet. Il s'agit d'un travail argumenté, qui s'appuie – entre autres – sur des lectures théoriques.

Chaque directeur·rice de mémoire est susceptible de demander un travail différent en fonction du sujet et de l'approche adoptée. Veillez à respecter les consignes propres à chacun.

Quel qu'il soit, le pré-mémoire est noté par le·la directeur·rice de mémoire. Il est approfondi au 2^{ème} semestre.

Troisième étape : le mémoire (cf. Semestre 2)

CAS PARTICULIER DES MÉMOIRES EN RECHERCHE-CRÉATION :

LES ÉTUDIANTS·ES SOUHAITANT S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE DE RECHERCHE-CRÉATION DOIVENT DÉJÀ ÊTRE ENGAGÉS·ES DANS UNE PRATIQUE ARTISTIQUE ET DONC DISPOSER D'UNE BASE DE SAVOIR-FAIRE TECHNIQUE.

Le travail de recherche-cr ation confinant au documentaire de cr ation rel ve d'une authentique d marche de praticien·ne puissamment chevill e   un travail r flexif. Il n'est possible que dans deux cas : la probl matisation d'une question li e   l'art, l'analyse par le film d'une autre production filmique. Il se caract rise, d'une part, par la prise en charge d'une probl matique (  laquelle il entend donc r pondre), d'autre part, par une cr ation filmique   part enti re : le travail pratique s'ach ve dans une forme aboutie, programmable dans un festival (*a minima* festival du film  tudiant). C'est cet objet – auquel il faut ajouter le dossier  crit qui l'accompagne (voir ci-dessous) – qui est  valu .

PR -M MOIRE EN RECHERCHE-CR ATION :

Documentaire de cr ation : travail de recherche-cr ation purement filmique (avec production th orique int gr e au film).

Rendre :

- une pr sentation du sujet (env. 5 pages), incluant :
 - + le titre du futur film
 - + l' nonciation claire et d taill e de la probl matique
 - + le corpus et sa justification
- une note d'intention o  appara tra la d marche originale de l'auteur·rice (document de 6   10 pages), soit une pr sentation du sujet et du point de vue adopt , suivis de leur l gitimation. L'auteur·rice y d fendra  galement son rapport   la forme, ou comment mettre en  uvre ses intentions   travers des choix techniques et esth tiques (mat riel utilis , travail de la cam ra, dispositif, r le du montage, du son, emploi  ventuel d'images, etc.)
- une bibliographie incluant les ouvrages principaux pour lesquels il faudra indiquer en quoi chaque ouvrage est fondamental pour le travail et ce qu'il va apporter   la r flexion. La bibliographie doit  tre class e en fonction du type de source (ouvrage, p riodique, etc.). 10   20 r f rences comment es en quelques lignes (lu/pas lu, en quoi utiles   la recherche). (2   5 pages)
- la description des d marches et de l'organisation du tournage (3   5 pages)

Une version am lior e du pr -m moire sera demand e en fin d'ann e avec la remise du film ; elle comportera en outre le texte du commentaire (s'il existe) et une conclusion.

TV33CNR - OUVERTURE

CHOISIR 1 COURS PARMIS LES 4 PROPOSÉS

26h

TW313CN *Vincent DEVILLE*

Écologies du sensible dans les arts filmiques

À une époque où la perte du contact sensible avec le monde est désignée comme l'une des principales causes de la crise écologique, on peut relever dans les approches documentaires au cinéma un certain nombre de gestes qui contribuent à renouer des liens avec le vivant. Approches documentaires que nous pourrions aussi bien déceler dans des documentaires de création, des essais filmés, des films expérimentaux ou encore dans des fictions qui réservent une part d'action au réel. De quelle sensibilité le cinéaste doit-il procéder pour inventer des formes esthétiques qui vont elles-mêmes pouvoir rendre sensible, et ainsi prétendre à une dimension écologique ?

Ce cours est mutualisé avec le Master 2 Pro Création documentaire.

20h

TW331CN *Clémence ALLAMAND*

Évolutions et enjeux de la diffusion cinématographique à l'ère du numérique

L'industrie cinématographique est confrontée depuis quelques décennies à des transformations plus ou moins rapides de son environnement technologique et économique qui ont fait et continuent de faire l'objet de nombreux débats. L'arrivée de la technologie numérique au sein de tous les pans de la filière cinématographique représente une mutation structurelle qui modifie les conditions de production, de distribution, d'exploitation et de consommation des films. Ce séminaire propose d'étudier les évolutions et les enjeux récents du secteur de la diffusion cinématographique (distribution et exploitation) relatifs à cette mutation majeure ; transformations technologiques et économiques au sein de l'écosystème des acteurs de la filière, évolution des dynamiques sectorielles, apparition de nouvelles formes d'intermédiation et de nouveaux métiers liés à l'émergence des technologies numériques. Il ambitionne ainsi d'éclairer ce processus de transition technologique pour rendre compte des logiques, des stratégies d'acteurs et des rapports de force à l'œuvre, mais aussi de proposer une lecture analytique des mutations techniques, socio-économiques et politiques du secteur dans son ensemble. **Ce cours est mutualisé avec le Master 2 Pro Métiers de la Diffusion du Cinéma et de l'Audiovisuel (MDCA).**

20h

TW341CN *Vincent DEVILLE*

Analyse économique et esthétique d'un film

Un producteur doit pouvoir analyser des images et en parler avec un regard critique. Chaque cours sera consacré à l'analyse d'un film, sur lequel les étudiants préparent une prise de parole en amont. Ils travaillent par ailleurs en binôme à l'analyse d'un film contemporain qui portera à la fois sur les enjeux esthétiques et économiques, basée sur des recherches et un entretien avec le producteur. **Ce cours est mutualisé avec le Master 2 Pro Métiers de la Production Cinéma et Audiovisuel (MPCA).**

20h (dont 14h en autonomie)

TW332CNR Guillaume BOULANGÉ

Organisation de la recherche

Ce cours vise à familiariser les étudiants·es avec le fonctionnement du champ académique français et implique le suivi régulier des activités scientifiques du RIRRA21. Il permettra une réflexion sur l'insertion professionnelle après le M2 et sur la réalisation du stage (obligatoire pour valider la formation).

TV34CNR - LANGUE VIVANTE

20h

TW341CNR Ève BENHAMOU

Anglais académique

Ce cours d'anglais de spécialité a bout pour de préparer les étudiant·es à la recherche en leur fournissant les outils pour pouvoir comprendre et échanger avec des chercheurs·euses internationaux. On mènera un travail sémantique sur l'anglais universitaire. Les compétences d'expressions et de compréhension écrite et orale seront ainsi travaillées à travers des exercices académiques : écoute d'une communication ou d'une conférence, prise de notes en anglais, écriture d'abstract, présentation orale en anglais. Le cours s'appuiera sur les travaux de recherche notamment bibliographique de chaque étudiant·e.

Le cours requiert un niveau B2-C1-C2. Les étudiants·es du Master 1 CAV n'ayant pas le niveau B2 sont vivement encouragés·es à prendre anglais en LANSAD.

Semestre 4

TV41CNR - HISTOIRE, ESTHÉTIQUE, THÉORIE, CULTURES

SUIVRE LES 2 COURS*

26h

TW411CNR Claire CHATELET

La valorisation créative des archives par le numérique

Ce cours vise à réaliser un projet interactif sur le web à partir d'archives visuelles, sonores, audiovisuelles, textuelles relatives à un film choisi et d'en proposer une analyse créative. La première partie du cours sera consacrée d'une part à l'apprentissage du logiciel de conception interactive, d'autre part aux enjeux esthétiques, narratifs, didactiques de l'interactivité. La seconde partie du cours sera dédiée à la réalisation du projet en binôme

26h

TW412CNR David ROCHE

Spaces in Post-Colonial Cinemas*

Ce cours propose d'analyser le traitement de l'espace cinématographique dans des films postcoloniaux en articulant des considérations esthétiques, politiques et éthiques. L'espace sera envisagé comme traversé par des enjeux narratifs, plastiques et culturels, si bien que l'on s'intéressera à la fois à des questions de représentation (par exemple à la topographie des lieux) qu'à des enjeux esthétiques (la composition de l'image et de la bande son). On en profitera pour définir les notions d'espace, de lieu, de paysage et de territoire et pour affiner les capacités à analyser la perspective, le chromatisme, la matérialité et la texture de l'image et du son. On verra que, dans les cinémas d'Australie et d'Amérique latine, l'espace porte les marques de l'histoire coloniale et se fait ainsi l'expression du spectre du colonialisme et notamment de la conquête du territoire et de ses habitants. Les films discutés en cours sont : *Wake in Fright* (1971), *Picnic at Hanging Rock* (1975), *Central Do Brazil* (1998), *Los Muertos* (2004) et *Samson & Delilah* (2009).

Cet enseignement est dispensé en anglais.



ATTENTION !

* En 2023-2024, le cours TW412CNR de David Roche aura exceptionnellement lieu au premier semestre.

TV42CNR - VALORISATION DE LA RECHERCHE

SUIVRE 1 COURS PARMIS LES 2 PROPOSÉS

13h

TW421CNR *Chloé DELAPORTE / Loig LE BIHAN*

Mastérialles

Les étudiants·es organiseront une journée Mastérialles lors de laquelle ils·elles présenteront leurs travaux de recherche. Il s'agira de développer plusieurs savoir-faire : organisation d'un événement scientifique ; communication en temps limité ; et surtout capacité d'écoute, de dialogue et de prise de recul. Le cours sera organisé en 3 temps : 1. définition des objectifs et cadrage de la journée ; 2. journée Mastérialles à proprement parler ; 3. bilan de la journée.

13h

TW422CNR *Loig LE BIHAN / Amandine D'AZEVEDO / Claire CHATELET*

Outils numériques et didactiques

Le cours sera consacré, dans un premier temps, à la présentation d'un panorama des pratiques appareillées de l'analyse de film et audiovisuelle (logiciels d'analyse...), des outils de recherche documentaire (exploration de bases de données en ligne...) et des moyens de valorisation des travaux de recherche en études cinématographiques et audiovisuelles. Dans un second temps, on expérimentera certains outils numériques (prezi, wordpress...) mais aussi de nouvelles formes de présentation des résultats de la recherche (mémoires sur le web, essais vidéos, sites internet, installations et œuvres critiques en réalité virtuelle et augmentée...).

TV43CNR - MÉMOIRE, STAGE ET SOUTENANCE

- **MÉMOIRE ET SOUTENANCE**

ATTENTION !

La partie « Vade-mecum du mémoire de recherche » de ce fascicule consigne toutes les informations nécessaires à l'élaboration du pré-mémoire et du mémoire. Il faut impérativement la consulter et se référer au vade-mecum tout au long de l'année.

Première étape : choix et dépôt du sujet de mémoire (cf. *Semestre 3*)

Deuxième étape : le pré-mémoire (cf. *Semestre 3*)

Troisième étape : le mémoire (cf. *Semestre 4*)

À la fin du deuxième semestre de Master 2, l'étudiant·e remet à son·sa directeur·rice un mémoire qui prolonge le travail entrepris au 3^{ème} semestre dans le cadre du pré-mémoire. Dans tous les cas, **des pages doivent être envoyées régulièrement et bien en amont de la remise définitive du mémoire.**

Le mémoire doit comporter 60 pages de texte brut (ce qui équivaut à environ 140 000 signes espaces non compris), hors bibliographie, corpus et annexes. Le mémoire donne lieu à une lecture par un·e autre collègue de la filière et obligatoirement à une soutenance. Toute soutenance est publique. Il est donc possible d'assister à toutes les soutenances de mémoire qui vous intéressent, mais il est préférable de demander d'abord aux concernés·es si toutes les conditions d'une soutenance publique sont réunies.

Le jury (composé, *a minima*, du·de la directeur·rice de mémoire et du·de la deuxième lecteur·rice) décerne une note sur 20 points et une mention, qui prend en compte le mémoire et la soutenance.

- **STAGE OBLIGATOIRE**

Les étudiants·es ont **l'obligation de réaliser un stage de courte durée (3 semaines minimum)** dans le cadre de leur cursus, donnant lieu à un conventionnement avec l'université.

Tout stage basé sur une expérience en lien avec un projet professionnel dans des secteurs en relation avec le cinéma, l'audiovisuel et les nouveaux médias est bienvenu (événementiel, culturel, musée, production ou diffusion, enseignement, recherche, conception de productions audiovisuelles dans le secteur professionnel ou associatif, etc.).

Au deuxième semestre de l'année 2023-2024, le Département Cinéma, Audiovisuel, Nouveaux Médias est très heureux d'accueillir **Serge Cardinal**, professeur titulaire au Département d'histoire de l'art et d'études cinématographiques de l'Université de Montréal, pour un séminaire exceptionnel.

La participation des étudiants-es du Master 2 Pratiques de la recherche est obligatoire (le séminaire ne comporte pas d'évaluation) ; celle des autres étudiants-es du Master CAV (Master 1 notamment) est vivement encouragée.

Mardi 23 avril, jeudi 25 avril, mardi 30 avril et jeudi 2 mai 2024, 9h15-12h15
Salle à préciser (site Saint-Charles)

**« Richard Jewell : Richard Jewell ? » :
pour une épellation mimétique des films**

Dans *Théorie esthétique*, Theodor W. Adorno affirme que la musique impose un mode d'interprétation des œuvres qui vaut pour toute autre pratique artistique : comprendre une œuvre consiste à se rendre semblable à elle, à imiter ses courbes dynamiques, à épeler sa langue nécessairement étrangère, et à donner ainsi voix à ses contretemps, à son inadéquation à elle-même et aux thèmes dominants : sociaux, politiques, artistiques, théoriques. Interpréter une œuvre exige une imagination exacte du singulier, qui parcourt le matériau présenté pour en produire le double ou le simulacre dans un texte esthétique — à ne pas confondre avec un texte de fiction. Dans *Pursuits of Happiness : The Hollywood Comedy of Remarriage*, Stanley Cavell adopte une position comparable : la lecture des films qu'il pratique est, écrit-il, apparentée à l'interprétation musicale, et notamment parce qu'elle consiste à rendre compte de la manière dont un film se pense lui-même, et à montrer comment, par ce geste même, il pense les matériaux et les figures du cinéma, sa projection de notre monde ordinaire. Interpréter un film exige qu'on le laisse éduquer notre expérience esthétique, et qu'on le laisse ainsi nous accompagner dans la découverte de l'*inner agenda* de notre culture. N'est-ce pas la même idée que Clint Eastwood met en scène dans *Richard Jewell* (2019) : le personnage principal de son film ne pourra faire entendre sa voix ou la vérité de son existence qu'à la condition de donner la meilleure interprétation de lui-même. C'est cette musicalité de l'analyse filmique que nous explorerons : si interpréter une œuvre musicale, c'est la jouer, peut-on imaginer que l'analyse et l'interprétation d'un film puissent consister à se rendre semblable à lui, à le mimer, à le jouer ? Il se pourrait que les pratiques musicales de la transcription ou de l'arrangement servent ici de modèle. Cette musicalité de l'analyse filmique repose en grande partie sur la capacité de la description à dédoubler le film pour mieux l'analyser et l'interpréter ; c'est pourquoi notre exploration devra déterminer quel type de dédoublement produit l'épellation mimétique, et ce, en inscrivant son moment descriptif dans un champ de tension. Quels rapports entretient l'épellation mimétique avec la longue tradition de l'*ekphrasis* ? En quoi le rôle qu'elle accorde à la description est-il différent de celui qu'elle joue dans les méthodes d'analyse dominant les études cinématographiques ? Quelles différences entretient l'épellation mimétique avec la novélisation des films et l'essai audiovisuel ? Les réponses à ces questions permettront de découvrir un exercice supérieur de la recherche-crédation. Et si, comme le soutient Stanley Cavell, le rapport de connaissance aux œuvres est l'une des activités que les sociétés se sont empressées de circonscrire ou de contrôler, alors il se pourrait que l'interprétation soit une affaire policière et politique. N'est-ce pas la deuxième leçon du film de Clint Eastwood, que l'épellation mimétique doit elle aussi tirer ?

POLITIQUE ANTI-PLAGIAT

L'Université Paul-Valéry Montpellier 3 est engagée dans une démarche de sensibilisation au plagiat, visant à réduire sa pratique par le développement de moyens pédagogiques auprès des étudiants et étudiantes et le déploiement d'un outil de détection des similitudes.

Définition du plagiat à l'Université Paul-Valéry Montpellier, adoptée par le CEVU du 13 janvier 2015 :

« Le plagiat contrevient à la notion de droit d'auteur. Il consiste à s'attribuer le travail, la réflexion et l'analyse d'autrui. Il constitue une fraude et peut donner lieu à des poursuites disciplinaires, sans préjudice des poursuites pénales et/ou civiles.

Sont par exemple concernées : les reprises, reformulations, traductions ou adaptations de tout ou partie de propos écrits ou oraux, d'images, de données, d'œuvres originales d'autrui (y compris d'autres étudiants), etc., sans en indiquer l'origine et la teneur selon les règles en vigueur (tels que l'usage des guillemets, la mention du nom de l'auteur, du titre de l'œuvre, etc.).

Les usagers sont informés que l'université met en œuvre un outil de détection des similitudes (copier-coller...) pour repérer l'éventualité et confirmer le cas échéant que des travaux rendus sont des plagiats, en tout ou partie. Les usagers sont donc tenus de fournir une copie numérique de leurs travaux (devoirs, mémoires...) à l'enseignant concerné pour permettre cette vérification.

Tout fait de plagiat peut donner lieu à une sanction disciplinaire. Les sanctions encourues sont les suivantes : avertissement, blâme, exclusion temporaire ou définitive de l'établissement dans lequel l'utilisateur concerné est inscrit, exclusion temporaire ou définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Toute sanction prononcée entraîne par ailleurs a minima la nullité de l'épreuve d'examen pour laquelle la fraude a été retenue, pour l'utilisateur concerné. »

**Retrouvez toutes les informations relatives au plagiat
sur le [site internet de l'Université](#)**

ATTENTION !

Le Département Cinéma, Audiovisuel, Nouveaux Médias (CANM) est particulièrement vigilant et veille au strict respect de la déontologie universitaire. Les cas de plagiat feront automatiquement l'objet d'un signalement auprès de la Présidence de l'Université.

VADE-MECUM DU MÉMOIRE DE RECHERCHE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Chaque étudiant·e travaille au 1^{er} et au 2^e semestres sous la direction d'un·e même enseignant·e, qui le conseille et qui est son directeur ou sa directrice de mémoire. Le pré-mémoire (semestre 1) et le mémoire (semestre 2) ne font pas l'objet d'un cours. Ils correspondent à un travail personnel qui aboutit, au second semestre, à la rédaction et, souvent, à la soutenance d'un mémoire. Après concertation entre l'étudiant·e et son·sa directeur·rice, le mémoire donne en effet lieu à une lecture par un·e autre collègue du Département, qui donne son avis sur la pertinence d'une soutenance. La soutenance est donc facultative, sur décision du·de la directeur·rice du mémoire. Toute soutenance est publique, mais il est préférable de demander d'abord au·à la directeur·rice de mémoire concerné si toutes les conditions d'une soutenance publique sont réunies.

L'étudiant·e peut proposer un sujet de recherche s'appuyant sur une réflexion théorique, sur une expérience professionnelle (stage optionnel par exemple). Il peut aussi être accompagné d'une création artistique (film, création numérique, etc.).

Vous pouvez consulter des exemples de mémoires à la [Bibliothèque Interuniversitaire de Montpellier](#) ou solliciter un exemple de « bon » mémoire soutenu les années précédentes auprès de votre directeur·rice de mémoire.

ATTENTION !

La note du pré-mémoire (semestre 1) entre dans le système de la compensation, en revanche pas celle du mémoire (semestre 2) : l'UE Mémoire est non-compensable, ce qui implique qu'il faut nécessairement obtenir au moins 10/20 à l'UE Mémoire pour valider le semestre 2.

CALENDRIER INDICATIF

- Septembre : finalisation du projet de recherche et validation par le·la directeur·rice de mémoire ;
- Début octobre : dépôt du sujet de mémoire signé par le·la directeur·rice auprès du secrétariat ;
- Décembre (voir avec son·sa directeur·rice) : dépôt du pré-mémoire. Chaque directeur·rice fixe des attendus et dates de rendu spécifiques, qu'il convient de respecter ;
- Fin mai : dépôt du mémoire final ;
- Début juin : soutenance des mémoires de Master 1 et de Master 2 (première session) ;
- Début septembre : soutenance des mémoires de Master 2 (deuxième session).

LA DIRECTION DE MÉMOIRE

Le·la directeur·rice de mémoire vous accompagne dans la préparation de votre mémoire de recherche. Spécialiste de votre domaine ou méthodologie de recherche, il·elle vous aide à élaborer votre projet. C'est lui·elle qui fixe les échéances et le calendrier de travail, qu'il vous appartient de respecter.

La direction de mémoire suppose un suivi et des échanges réguliers avec votre directeur·rice, qui relèvent de votre initiative : il convient de tenir régulièrement au courant votre directeur·rice de l'avancée de votre travail, par mail, en indiquant très lisiblement l'objet de votre message, en formulant précisément vos questions éventuelles et en joignant des documents de travail (plan, bibliographie, pages rédigées). Les documents envoyés ne sauraient être « au brouillon » : ce que vous envoyez pour relecture doit nécessairement être attentivement corrigé et mis en forme, de manière à permettre à votre directeur·rice une lecture et une correction optimales. Le·la directeur·rice de mémoire n'est pas là pour faire le travail à votre place. Il vous appartient de mener les recherches bibliographiques nécessaires et de trouver les sources utiles à vos recherches.

ATTENTION !

La correspondance par mail avec votre directeur·rice, comme toutes les communications électroniques avec des enseignants·es ou personnels de l'université, doit s'effectuer durant les périodes « ouvrées », c'est-à-dire hors week-end, vacances scolaires et jours fériés et à des horaires décents (entre 8h et 18h). La réponse est supposée intervenir dans un délai raisonnable, qui peut excéder plusieurs jours en fonction de l'emploi du temps (chargé !) de votre directeur·rice (colloques, déplacements, enseignements, travaux de recherche, réunions, etc.).

CHARTE DE PRÉSENTATION DU MÉMOIRE

Consignes générales

Le mémoire respectera les consignes de mise en page suivantes :

- Times New Roman taille 12 (ou une autre police traditionnelle : Arial 11, Calibri 11, Cambria 12, etc.)
- Interligne 1,5
- Alinéa en début de paragraphe
- Texte justifié (à gauche et à droite), à l'exception éventuelle des titres de parties/sous-parties
- Marges de 2,5 cm sur les 4 côtés
- Pages numérotées

Les normes typographiques françaises en vigueur seront respectées. Par exemple :

- L'usage de l'italique est réservé aux titres d'œuvres et aux termes étrangers (lorsqu'ils ne sont pas passés dans le langage courant en français), et éventuellement à la mise en valeur de mots et expressions ;

- L'usage du gras et du soulignement est à proscrire dans un texte dactylographié, à l'exception éventuelle des titres de parties/sous-parties ;
- Les majuscules sont accentuées ;
- L'espacement des signes de ponctuation doit respecter les normes françaises (espaces insécables avant et après les doubles ponctuations entre autres) ;
- Il convient d'utiliser systématiquement les guillemets français (« ») ; les guillemets anglais (""") sont à proscrire, sauf au sein d'une citation entre guillemets français.

Plan-type d'un mémoire de Master

- Page de garde
- Sommaire (*éventuellement paginé*)
- Introduction
- Partie I
- Partie II... (*autant de parties/chapitres que nécessaire*)
- Conclusion
- Annexes éventuelles
- Corpus
- Filmographie
- Bibliographie
- Table des matières

La page de garde

Le mémoire comportera nécessairement une page de garde indiquant, *a minima*, le NOM, Prénom et n° de l'étudiant·e, le nom du·de la directeur·rice de mémoire, le titre complet du mémoire, la date de remise.

Le sommaire et la table des matières

Un sommaire est placé au début du document. Il présente de façon synthétique et lisible (sur une page maximum) la structure du document, en indiquant les grandes parties et les pages qui y renvoient (dans le cas d'un sommaire dit « paginé »).

Une table des matières est placée à la toute fin du document. Elle présente de façon extrêmement détaillée la structure du document, en indiquant l'intégralité des parties, sous-parties et autres sections (annexes, filmographie, bibliographie, etc.), ainsi que les pages qui y renvoient.

Les notes de bas de page

Les notes de bas de page seront générées automatiquement ; elles seront situées en bas de page. Les appels de notes seront en chiffre arabe. Les notes seront rédigées dans la même police que le document (avec une taille inférieure de 2 points, soit par exemple Times 10, Arial 9, Calibri 9, Cambria 10, etc.), avec interligne simple, texte justifié, sans alinéa.

La recherche de sources

Les cours de méthodologie du travail universitaire, proposés aux premiers semestres du M1 et du M2, vous accompagnent dans la préparation et la rédaction du mémoire.

Une grande partie du travail de recherche consiste en la lecture des sources théoriques et critiques qui vont vous permettre de mieux conceptualiser et situer votre pensée. Il convient aussi de bien distinguer entre théorie et critique, recherche universitaire, critique dans la presse populaire et commentaires sur un blog par exemple. Un texte d'un paragraphe n'a pas le même poids qu'une étude de 20 pages.

On peut trouver des livres grâce aux moteurs de recherche des librairies bien sûr, mais aussi et surtout des bibliothèques. Un site regroupe les ouvrages des bibliothèques français : le [SUDOC](#).

Trouver des articles scientifiques est un peu plus difficile. Vous pouvez, par exemple, consulter [CAIRN](#), [JSTOR](#), [Persée](#) et [MLA](#) à partir du site de la BIU. Ces catalogues vous donneront accès aux références bibliographiques d'articles et de chapitres d'ouvrage, parfois à des articles complets (en fonction des abonnements de la BIU de Montpellier).

La bibliographie

Les étudiants·es sont invités·es à mobiliser une pluralité de sources (écrites et orales) dans leur travail d'enquête (ouvrage universitaire, ouvrage de vulgarisation, revue spécialisée, site Internet, catalogue d'exposition, conférence, cours, entretiens, etc.). Toutes les références des sources doivent être reproduites à la fin du document, sur une page titrée « Bibliographie et sources ».

Vous devez clairement identifier vos sources dans le corps du texte et dans la bibliographie du mémoire. Il existe plusieurs systèmes de bibliographie : les plus utilisés en France sont [AFNOR](#), [MLA](#) et [Chicago](#). Le choix d'un système de référencement doit s'opérer en lien avec votre directeur·rice de mémoire. Vous devez scrupuleusement respecter le formatage que vous avez choisi tout au long du mémoire.

Les citations

Les citations directes sont à faire apparaître en caractères droits, entre guillemets français. Toute intervention personnelle (suppression d'un passage, précision à destination du lectorat) est à faire apparaître entre [crochets].

L'appel de note est placé avant le guillemet fermant quand la note est destinée à fournir la source de la citation. Si l'appel de note est placé après, la note est censée se référer à l'intégralité de la phrase et non simplement à la citation. Dans tous les cas, en français, l'appel de notes est situé avant la ponctuation finale.

Les citations courtes (moins de 3 lignes de texte) seront intégrées au texte entre guillemets, les citations longues (plus de 3 lignes de texte) seront détachées (retour à la ligne, marge gauche supplémentaire pour l'ensemble de la citation, interlignage simple, pas de guillemets).

Comme pour les citations directes (entre guillemets), il convient de fournir la source précise de toutes les informations citées dans le document (lorsqu'un chiffre est donné, par exemple, ou qu'une idée est empruntée à un·e auteur·rice). Le principe du référencement des sources ne concerne donc pas uniquement les citations directes.

Le corpus

Il convient de proposer un référencement précis des objets constituant le corpus analysé dans le mémoire. Ce corpus est généralement filmique, mais il peut également intégrer des éléments différents (comme des documents écrits, des archives, des entretiens, etc.). Auquel cas, il conviendra de distinguer et de préciser le statut des différents objets constituant le corpus.

Attention à ne pas confondre le « corpus » (constitué par tous les éléments – filmiques ou non – sur lesquels porte directement l'analyse), la « filmographie » (constituée par tous les films cités dans le document, mais qui ne constituent pas le corpus de recherche) et la « bibliographie » (constituée par toutes les sources citées dans le document, mais qui ne constituent pas le corpus de recherche).

Exemple : dans le cas d'un mémoire portant sur « les résurgences expressionnistes dans la période américaine de Fritz Lang », le **corpus** pourrait être constitué par une sélection de films étatsuniens du réalisateur, des fonds d'archives déposées en Cinémathèque ainsi que des critiques de presse de l'époque, tandis que la **filmographie** recensera tous les films cités dans le mémoire (donc, vraisemblablement, les autres films de Lang ou des films d'autres réalisateurs·rices) et que la **bibliographie** indiquera toutes les sources mobilisées pour conduire l'analyse (donc, vraisemblablement, des monographies sur Lang, des ouvrages sur le cinéma allemand et sur le cinéma classique hollywoodien, etc.).

La filmographie

Tous les objets filmiques cités dans le document doivent être précisément référencés au cours du texte en note de bas de page, selon le modèle suivant : *titre du film*, prénom et nom du·de la réalisateur·rice, pays de production, date de sortie (dans le pays de production). Le cas échéant, indiquer entre parenthèses, à la suite du titre français, le titre original. La liste de toutes ces références filmiques est présentée à la fin du document sur une page titrée « Filmographie ».

Il est rappelé que les titres d'œuvres (littéraires, picturales, cinématographiques, etc.) sont à faire apparaître en caractères italiques. Il convient également de respecter les normes quant à l'attribution des majuscules dans les titres de films.

TITRES FRANÇAIS

→ Après un article défini : majuscule au premier substantif ainsi que, le cas échéant, aux adjectifs qui le précèdent.

Exemple : *La Grande Illusion*, Jean Renoir, France, 1937

→ Après un article indéfini : pas de majuscule.

Exemple : *Un amour de jeunesse*, Mia Hansen-Love, France, 2010

Cette norme vaut pour la plupart des langues européennes.

Exemples :

Il était une fois dans l'Ouest (C'era una volta il West), Sergio Leone, Italie, 1968

L'Esprit de la ruche (El Espíritu de la colmena), Victor Erice, Espagne, 1973

TITRES ANGLAIS

Tous les mots comportent des majuscules, sauf les douze mots suivants : a, an, and, as, at, by, for, in, of, on, the, to. Ces douze mots sont les plus fréquents en anglais, ils sont tous courts et ce sont soit des articles, soit des prépositions, soit une conjonction. Toutefois, on prendra garde à ne pas les confondre avec d'autres mots courts déterminants ou pronoms ou prépositions qui doivent comporter une majuscule : off, out, it, too, they, that, their, them, this, these, those, throw...

Exemples :

Le Voleur de Bagdad (The Thief of Bagdad. An Arabian Fantasy in Technicolor), Ludwig Berger, Michael Powell et Tim Whelan, Royaume-Uni, 1940

La Mort aux trousses (North by Northwest), Alfred Hitchcock, États-Unis, 1959

Un après-midi de chien (Dog Day Afternoon), Sidney Lumet, États-Unis, 1975

Il convient également de préciser, le cas échéant, le statut singulier du film cité :

- S'il s'agit d'un objet télévisuel (téléfilm ou série par exemple), ajouter [TV] à la fin du référencement ;
- S'il s'agit d'un court-métrage, ajouter [CM] ;
- S'il s'agit d'un film édité en vidéo physique (VHS, DVD ou Blu-Ray) et n'ayant pas fait l'objet d'une exploitation en salles, ajouter [VIDEO] ;
- S'il s'agit d'un film édité en vidéo-à-la-demande et n'ayant pas fait l'objet d'une exploitation en salles, ajouter [VàD] ;

En fonction du contexte et de l'orientation du projet, il peut également être utile de faire figurer plus d'informations, comme la durée (exprimée en minutes) ou des aspects techniques.

L'iconographie (illustrations)

Toutes les illustrations et figures reproduites au cours du texte (photogrammes, affiches de films, tableaux, etc.) doivent être précisément légendées (il convient de leur donner un titre) et sourcées (il convient d'en indiquer la source).

Les annexes

Les annexes éventuelles seront référencées en notes de bas de page au fil du texte. Elles seront placées en fin de document et feront l'objet, si elles sont nombreuses, d'une table des matières spécifique.

MÉTA-BARÈME DE NOTATION DES MÉMOIRES

TRANCHES	ATTENTES
16-20 mention TB	<ul style="list-style-type: none"> • Problématique tenue de bout en bout. • Recul critique. • Méthodologie pertinente. • Fort ancrage théorique. • Démonstrations bien organisées. • Analyses convaincantes et originales ; constitution et traitement du corpus significatif. • Écriture précise et fluide. • Présentation formelle exemplaire.
14-15 mention B	<ul style="list-style-type: none"> • Problématique clairement énoncée mais pas tenue d'un bout à l'autre. • Cadre théorique et méthodologique solide, clairement défini et contextualisé. • Organisation claire. • Des passages convaincants dans la démonstration. • Analyses convaincantes ; constitution et traitement du corpus satisfaisant. • Écriture satisfaisante (pas de fautes majeures). • Présentation formelle très satisfaisante.
12-13 mention AB	<ul style="list-style-type: none"> • Problématique clairement énoncée mais trop évidente. • Cadre théorique et méthodologique satisfaisant mais problèmes de conceptualisation et de contextualisation. • Organisation claire mais non dynamique ; manque de liens logiques. • Démonstration plutôt évidente. • Quelques analyses intéressantes ; constitution et traitement du corpus acceptable. • Écriture satisfaisante. • Présentation formelle satisfaisante.
10-11	<ul style="list-style-type: none"> • Sujet clairement défini mais sans réelle problématique. • Cadre théorique et méthodologique insuffisant. • Organisation claire mais non dynamique ; manque de liens logiques. • Démonstration insuffisante mais idées prometteuses. • Analyses convaincantes ponctuelles mais propos le plus souvent descriptifs. • Écriture correcte avec maladrotes et fautes occasionnelles. • Présentation formelle adéquate.
8-9	<ul style="list-style-type: none"> • Sujet clairement défini mais sans réelle problématique. • Peu de lectures critiques et théoriques et insuffisamment assimilées. • Organisation non dynamique et pas toujours claire. • Propos plutôt descriptifs. • Problèmes d'expression (grammaire, syntaxe, etc.). • Présentation formelle peu satisfaisante.
6-7	<ul style="list-style-type: none"> • Sujet défini mais pas de problématique. • Quasi-absence de cadre théorique. • Propos trop descriptifs. • Problèmes d'expression graves. • Présentation formelle insatisfaisante.
1-5	<ul style="list-style-type: none"> • Sujet sans problématique. • Absence de cadre théorique. • Idées mal organisées. • Propos très descriptifs. • Problèmes d'expression très graves. • Présentation formelle incohérente.

LE DOCTORAT

EN ÉTUDES CINÉMATOGRAPHIQUES ET AUDIOVISUELLES

Dans le prolongement du Master 2 Pratiques de la recherche, le Département Cinéma, Audiovisuel, Nouveaux Médias (CANM) propose un Doctorat en « Études Cinématographiques et Audiovisuelles », au sein de l'École Doctorale 58 (ED 58) Langues, Littératures, Cultures, Civilisations (LLCC).

Il est nécessaire d'avoir obtenu au moins 14/20 au mémoire de Master 2 Pratiques de la recherche pour pouvoir poursuivre en doctorat.

Avec l'accord d'un·e directeur·rice de recherche, les sujets traités peuvent aborder des problématiques liées aux théories du cinéma, de l'audiovisuel et des images numériques (histoire, esthétique, économie, sociologie, anthropologie, etc.). Ils peuvent également questionner et problématiser les pratiques professionnelles, les milieux artistiques et institutionnels concernés (recherche sur archives, documentation en tous genres et expériences du terrain, étude génétique des films et de leur contexte technologique, économique et historique de fabrication, etc.).

Les doctorants·es suivent un cycle d'études au sein de l'ED 58 au terme duquel ils·elles obtiennent les crédits qui valident cette formation. Elle est obligatoire.

ATTENTION !

Seuls·es les enseignants·es-chercheurs·euses « Professeurs·es des universités » (PU) ou Maîtres·esses de conférences habilités·es à diriger des recherches (MCF HDR) peuvent diriger des thèses.

LES DIRECTEURS-RICES DE RECHERCHE

Liste des enseignants-es-chercheurs-euses du Département Cinéma, Audiovisuel, Nouveaux Médias pouvant diriger des mémoires de recherche en M1 et en M2, avec leurs domaines de spécialité (celles et ceux qui peuvent diriger des thèses de doctorat sont signalés par un astérisque*) :

Julien ACHEMCHAME (MCF)

- L'art cinématographique et audiovisuel de David Lynch (et plus largement de cinéastes mais aussi de showrunners américains contemporains dans une approche stylistique, esthétique et poétique)
- Phénomènes de transtextualité et intertextualités cinématographiques et audiovisuels et particulièrement les usages et enjeux esthétiques, poétiques (voire narratifs et même économiques) de la réflexivité (le « métafilm », le « film-art poétique », mise en abyme au cinéma...)
- Approches génériques des œuvres cinématographiques et télévisuelles (fantastique, comédie, horreur, film noir, mélodrame, etc.)
- Études de formes filmiques sous l'angle esthétique, poétique, historique : le plan-séquence, la surimpression, le split-screen, etc.
- Approches esthétiques et narratives de la sérialité cinématographique et télévisuelle
- Histoire et esthétique des studios hollywoodiens et du star system
- Approches théoriques des notions de classicisme, modernité et postmodernité appliquées au cinéma et à l'audiovisuel

Clémence ALLAMAND (MCF)

- Socio-économie du cinéma et de l'audiovisuel
- Métiers des filières cinématographique et audiovisuelle
- Distribution, exploitation, diffusion cinématographique
- Passage au numérique
- Innovations, stratégies des acteurs des filières cinématographique et AV
- Promotion et marketing cinématographique
- Histoire économique du cinéma
- Histoire et évolution des métiers et des techniques

Frédéric ASTRUC (MCF)

- Le film noir classique (1941-1958) : Hitchcock, Lang, Tourneur, Dassin, Huston, Ulmer, Welles Sources littéraires (Hammett, Cain Chandler, Irish), thématiques (crimes, ville, nuit), archétypes (détective, femme fatale), clair-obscur (Musuraca, Alton, Toland, Maté), etc.
- Les nouvelles formes du Noir : les frères Coen, Lynch, Gray, Mann, R. Scott, Proyas Modernité et postmodernité du film noir, nouvelles écritures, immersion et affects ...
- Le giallo de 1962 à nos jours (essentiellement Bava, Argento, Cattet et Forzani) : hybridation générique, histoire des formes, ressassement et hommage, vers un cinéma sensoriel.
- La représentation de l'horreur (filmique mais aussi picturale et photographique) :
- La poïétique (ou l'étude de l'œuvre qui se fait).

* **Guillaume BOULANGÉ (PU)**

- Le cinéma français d'auteur et populaire depuis la Nouvelle Vague.
- Approches privilégiées : comparée, monographique, historique et socio-culturelles.
- Études génériques : la comédie musicale, le western, le mélodrame, le film de cape et d'épée, le « film à épisode » français...
- Approches esthétique et idéologique.
- Le cinéma comparé notamment littérature et cinéma ; cinéma et opéra (approche intertextuelle ou génétique).
- Les Passeurs ; les films et l'enfance : recherches portant sur les questions de transmission et de pédagogie de l'art cinématographique.
- Le cinéma et ses différentes inscriptions territoriales (mythologique, cinéophile, humaine, économique, éducative, politique, architecturale...)
- Quelques auteurs : Jacques Demy, Agnès Varda, François Truffaut, Marcel Pagnol, Chris Marker, Louis Malle, Laurent Cantet, Abdelatif Kechiche, Nanni Moretti, Jacques Perrin.

Claire CHATELET (MCF)

- Avant-gardes artistiques, manifestes artistiques et cinématographiques, cinéma expérimental, art vidéo.
- Nouveaux cinémas des années 1960 (New American Cinema Group, Free Cinema...), cinéma danois et Dogme 95.
- Cinéma et numérique, arts numériques, pocket films.
- Nouveaux écrans et nouvelles formes audiovisuelles (fictions interactives, webdocumentaires, serious-games, webfilms...)
- Interface et narration

Amandine D'AZEVEDO (MCF)

- Approche esthétique et histoire du cinéma
- Spécialité : les formes visuelles des cinémas indiens, histoire des cinémas indiens
- Cinématographies : Inde, Pakistan, Bangladesh, Chine, Asie du Sud.
- Thèmes : Culture visuelle et cinéma populaire, mythe et cinéma, arts populaires et cinéma, circulations des motifs filmiques dans un champ visuel, lanterne magique, comédie musicale, analyse du décor des films, exotismes au cinéma.

* **Chloé DELAPORTE (PU)**

- Valorisation et distinction des objets filmiques ; hiérarchies culturelles, rapports de pouvoir et de domination (catégorisation générique ; prix cinématographiques ; festivals ; objets populaires/illégitimes/marginalisés)
- Structure et fonctionnement des filières cinématographiques (stratégies d'acteurs, pratiques professionnelles, organisation du champ)
- Cinéma et internet / Cinéma sur internet (plateformes et marchés de la vidéo à la demande)
- Publics du cinéma et de l'audiovisuel (enquêtes sociologiques ; usages et réception)

Vincent DEVILLE (MCF)

- Histoire et esthétique du cinéma : approches théoriques, techniques, formelles
- Le montage et la question du continu et du discontinu
- Le cinéma expérimental et d'avant-garde
- Les représentations de la nature au cinéma

- Théories et poétiques des cinéastes
- Gestes de création dans le cinéma contemporain
- Transmission du cinéma (rôle et mission des archives et des cinémathèques ; pédagogie et médiation)

* **Pietsie FEENSTRA (PU)**

- Les formes de la mémoire et les écritures de l'Histoire : poser la question sur la transmission, la génération, la rupture culturelle et la création artistique (post-mémoire, le témoin et les archives) / Fiction, documentaire, album de photographies, installation...
- L'anthropologie visuelle du paysage
- Peinture, photographie, installation, cinéma...
- L'image animée des formes sonores / La voix, le cri, le dialogue, le bruitage, la chanson
- Les villes : lieu de mémoire, réalité sociale, création d'une écriture urbaine (Berlin, Buenos Aires, Amsterdam, Rome, Paris, Madrid)
- Questions géopolitiques par le cinéma du monde / Cinéma d'Amérique latine (argentin, mexicain, chilien, péruvien...) / Cinéma européen (espagnol, allemand, français, belge, néerlandais, italien)
- CINÉASTES : Johan van der Keuken, Carlos Saura, Pedro Almodóvar, Basilio Martin Patino, Isabel Coixet, Albertina Carri, Lucrecia Martel, Maria Luisa Bemberg, Lisandro Alonso, Gus van Sant, David Lynch, Ken Loach, Heddy Honingman, Peter Forgàsz...

Anne-Laure GEORGE-MOLLAND (MCF)

Travaux portant sur les images de synthèse au cinéma, les effets spéciaux, les films d'animation, la lumière et le rendu cinématographique en images de synthèse, l'hybridation esthétique et technique entre arts numériques et cinéma, les relations entre les pratiques numériques et cinématographiques.

Karleen GROUPIERRE (MCF) *Réalisations disponibles sur www.karleen.fr*

- Fictions transmédias : enjeux en termes de création et de réception
- Nouvelles technologies numériques au service d'un récit de fiction (Réalité augmentée, Réalité virtuelle, Eye tracking...)
- Méthodologie de recherche et création
- Fictions participatives immersives & numériques intégrant des nouveaux médias
- Création numérique innovante
- Processus de création
- Trans-arts et dispositifs artistiques interactifs
- Scénarisations
- Innovation par les usages

* **Sarah HATCHUEL (PU)**

- Transfictionnalité, transmédiabilité, intertextualité
- Adaptations, (auto)remakes et reprises à l'écran (cinéma américain, britannique et australien)
- Séries télévisées anglophones (narration, esthétique, réflexivité, enjeux culturels, idéologiques et éthiques) ; circulation et adaptation des séries dans le monde
- Relations entre cinéma et théâtre, entre cinéma et télévision.
- Shakespeare à l'écran (adaptations, appropriations, citations)

- Les films en trompe-l'œil et à narration complexe
- Rêves, images mentales et incertitude sur le statut des images dans les fictions audiovisuelles

* **Loig LE BIHAN (PU)**

- Travaux portant sur la réception spectatorielle des œuvres filmiques.
- Travaux relevant de l'analyse de film, portant sur une seule œuvre ou sur des ensembles construits (et liés par des caractéristiques communes sur un plan auctorial, poétique, génétique, thématique, formel, problématique, en termes de contextes de production ou de réception).
- Travaux relevant de la théorie du cinéma : examen théorique d'une notion par exemple ou commentaire portant sur des corpus théoriques, des ensembles de textes...

* **David ROCHE (PU)**

- Articulation esthétique/politique, féminisme, politiques identitaires
- Cinéma d'horreur, fantastique, Western, cinéma d'exploitation
- Cinéma états-unien, australien, britannique, canadien, italien
- Méta-phénomènes, réflexivité, intertextualité
- Adaptation, remake
- Musique de film et bande-son

Julie SAVELLI (MCF)

- Approche esthétique du cinéma : la création des œuvres et les caractéristiques sensibles de leur réception.
- Spécialité : la genèse du geste documentaire dans l'histoire du cinéma et de l'audiovisuel.
- Thèmes : la conscience créatrice ; la mise en scène du réel ; la représentation des peuples à l'écran ; l'écriture de soi ; le film ethnographique ; cinéma et art contemporain.
- Des auteurs familiers : Wang Bing, John Cassavetes, Marguerite Duras, Arnaud des Pallières, Jean-Daniel Pollet, Jean Rouch, Bill Viola.

Jean-Philippe TRIAS (MCF)

- Histoire et esthétique du cinéma et de l'audiovisuel :
- Interactions entre culture cinématographique et création audiovisuelle (intertextualité et iconologie cinématographiques, histoire des usages de la cinéphilie, relations d'influence et d'imitation...)
- Réflexivité au cinéma : références, métafilms, histoire du cinéma par le cinéma...
- Le cinéma dans les arts et médias audiovisuels (émissions de cinéma à la télévision, appropriation du cinéma par l'art contemporain, l'art vidéo, le vidéo-clip, sur internet...)
- Génétique et poétique du film (analyse des processus de création, travaux sur archives)
- Théories des cinéastes, notamment théories du montage
- Courants/périodes : cinéma des années 20, avant-garde et cinéma expérimental, cinéma moderne, cinéma américain contemporain
- Cinéastes : Eisenstein, Vertov, McLaren, Hitchcock, Welles, Rossellini, Antonioni, Pasolini, Truffaut, Godard, Eustache, Cassavetes, De Palma, Ferrara, Lynch, Van Sant, McTiernan, Kitano...

LA RECHERCHE EN CINÉMA ET AUDIOVISUEL À L'UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY



Les enseignants·es-chercheurs·euses du Département Cinéma, Audiovisuel, Nouveaux Médias sont rattachés·es à l'équipe d'accueil [RIRRA21](#), un laboratoire de recherche pluridisciplinaire en Lettres et Arts qui rassemble une centaine de membres (enseignants·es-chercheurs·euses, doctorants·es, personnel administratif) ; il est dirigé par Marie-Ève Thérenty.

Le RIRRA21 est organisé en différents « programmes » de recherche, thématiques et/ou disciplinaires. Trois programmes travaillent sur le cinéma et l'audiovisuel :

- Le programme « **Analyse et création en études cinématographiques et audiovisuelles (ACÉCA)** », dirigé par Loig Le Bihan ;
- Le programme « **Écrans, mémoires, espaces transitoires (EMET)** », codirigé par Guillaume Boulangé et Pietsie Feenstra ;
- Le programme « **Films et séries : politiques des formes audiovisuelles** », codirigé par Sarah Hatchuel et David Roche ;

Auxquels il faut ajouter le programme transversal (non spécifiquement lié au cinéma) « **Recherche en création** », dirigé par Marie Bourjea.

Suivre une formation en Master Cinéma et audiovisuel (M1 et M2 Pratiques de la recherche) suppose la participation régulière à des événements scientifiques (colloques, journées d'étude, séminaires, ateliers, etc.), généralement ouverts à toutes et tous.

Pour suivre l'actualité du RIRRA21 et vous tenir informés·es des évènements scientifiques organisés, vous êtes incités à consulter régulièrement l'agenda du RIRRA21 : <https://rirra21.www.univ-montp3.fr/fr/agenda-0>

D'autres sociétés savantes, associations de chercheurs·euses et groupes de recherche sur le cinéma et l'audiovisuel existent, à l'échelle nationale comme internationale (GUEST, GREPs, AFECCAV, SERCIA, NECS, SCMS, SFSIC, etc.) ; vous êtes, de la même façon, invités·es à suivre leur actualité (inscription aux listes de diffusion, consultation régulière du site internet et des réseaux sociaux, suivi des évènements).

NOTES

NOTES

CONTACTS

DIRECTION DU DÉPARTEMENT CINÉMA, AUDIOVISUEL, NOUVEAUX MÉDIAS

Bureau D 018

M. Guillaume BOULANGÉ
guillaume.boulangé@univ-montp3.fr

DIRECTION DU MASTER CINÉMA ET AUDIOVISUEL

Bureau D 020

Mme Chloé DELAPORTE
chloe.delaporte@univ-montp3.fr

M. David ROCHE
david.roche@univ-montp3.fr

BUREAU DES MASTERS

Bureau H 109

Mme Stéphanie Yamalis
Tel : 04 67 14 54 49
masters.spectacle@univ-montp3.fr

Pour contacter un·e enseignant·e du Master CAV :
prenom.nom@univ-montp3.fr

